



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica reformada da la Svizra

11

Synode
du 18 au 20 juin 2023 à Olten

Rapport d'activité 2022

Proposition

Le Synode approuve le rapport d'activité 2022.

Berne, le 11 avril 2023
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil
La présidente La directrice de la chancellerie
Rita Famos Hella Hoppe

Table des matières

Avant-propos	5
--------------------	---

Conseil et chancellerie

1. Conseil.....	7
2. Chancellerie	7

Projets, «services et offres»

1. Être Église protestante sur trois plans	9
1.1 Règlements, directives et ordonnances	9
1.2 Comités stratégiques et champs d'action	9
1.2.1 Communication	9
1.2.2 Formation et professions	10
1.2.3 Sauvegarde de la Création	10
1.3 Conférence des présidences d'Église (CPE)	11
1.4 Taskforce Cumul de crises	11
1.5 Site internet et identité visuelle	12
1.6 Groupe de travail Forum de l'éducation	13
1.7 Recensement des flux financiers	13
2. Être Église protestante avec d'autres	13
2.1 Œcuménisme en Suisse	13
2.1.1 Conférence des évêques suisses (CES) et Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ)	13
2.1.2 Rencontres de délégations intraprotestantes	14
2.1.3 Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC)	14
2.2 Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE)	15
2.2.1 Séances du Conseil à Strasbourg (mars) et à Oslo (septembre)	15
2.2.2 Travail des groupes régionaux	16
2.2.3 Participations diverses	16
2.3 Œcuménisme dans le monde	17
2.3.1 Conseil œcuménique des Églises (COE)	17
2.3.1.1 Institut œcuménique de Bossey	17
2.3.1.2 Assemblée 2022 à Karlsruhe	17
2.3.1.3 Comité central	18
2.3.1.4 Comité de pilotage du projet Green Village	19
2.3.1.5 Comité d'audit	19
2.3.1.6 Guerre en Ukraine	19
2.3.2 Communion mondiale d'Églises réformées (CMER)	20
2.3.2.1 Table ronde de femmes occupant des postes de direction	20
2.3.2.2 CMER Europe	21
2.3.3 Conférence des Églises européennes (CEC)	21
2.4 Relations bilatérales	22
2.4.1 Rencontre avec une délégation de l'Église presbytérienne américaine (PC USA)	22
2.4.2 Rencontre de travail à Berne avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)	22

2.4.3	Table ronde avec Najla Kassab (CMER) et Michel Nseir (COE) sur le document <i>Nous choisissons la vie en abondance</i>	22
2.4.4	Relations ecclésiales avec le Proche-Orient.....	22
2.4.5	Paroisses coréennes en Suisse	23
2.4.6	Collaboration avec l'EPUDF et l'EKD	23
2.5	Œuvres et organisations missionnaires	23
2.5.1	Journées de dialogue entre l'EPER et les Églises	23
2.5.2	Collaboration avec les Églises (KiZA)	24
2.5.3	Rencontre avec l'EPER.....	24
2.5.4	Réunion annuelle avec les responsables Terre Nouvelle des Églises membres.....	25
2.5.5	Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS (KME).....	25
2.6	Commission des Églises auprès des migrants en Europe (CCME)	25
3.	La foi et la proclamation protestantes	26
3.1	Conférence Solidarité protestante Suisse (SPS).....	26
3.2	Fonds Églises suisses à l'étranger CESE	26
3.3	Messages à l'occasion des fêtes religieuses	26
4.	La célébration et la prière protestantes	27
4.1	Commission de liturgie	27
4.2	Saison de la Création	28
4.3	Journée des malades	28
4.4	Bénévolat	28
4.5	Journée mondiale de prière (JMP)	29
4.6	Droits d'auteur	29
5.	L'action protestante	29
5.1	Diaconie	29
5.1.1	Diaconie Suisse	29
5.1.2	Fondia.....	30
5.1.3	Pro Mente Sana, cours ensa	30
5.1.4	Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE).....	31
5.2	Aumônerie spécialisée	31
5.2.1	Aumônerie auprès des requérantes et requérants d'asile dans les centres fédéraux d'asile (CFA)	31
5.2.2	Groupe de travail soins palliatifs	32
5.2.3	Aumônerie dans les milieux de la santé	32
5.2.4	Aumônerie de l'armée (AA)	33
5.3	Politique en matière de migration et d'asile	33
5.3.1	Réunions des responsables de la migration des Églises membres	33
5.3.2	Commission fédérale des migrations (CFM)	34
5.4	Femmes et genres.....	34
5.4.1	Conférence Femmes et Genres	34
5.4.2	Fonds pour le travail des femmes	35
5.4.3	Prix international Sylvia Michel, remise du prix 2022.....	35
5.5	Protection de l'intégrité personnelle : réunion de réseautage	35
6.	L'engagement public protestant.....	36
6.1	Relations publiques de l'EERS	36
6.2	Positions évangéliques réformées	37
6.2.1	Mariage, parentalité, enfants	37
6.2.2	Don d'organes.....	37

6.2.3	Conversion religieuse pendant la procédure d'asile	38
6.2.4	Initiative sur les glaciers	38
6.2.5	« La paix est la réalité »	38
6.2.6	Dimanche des réfugiés	39
6.2.7	Fonds en faveur des droits humains	39
6.3	Groupes d'intérêt et participation au débat public.....	39
6.3.1	Coordination avec les autorités fédérales.....	39
6.3.1.1	Votation sur la loi sur la transplantation.....	40
6.3.1.2	Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration	40
6.3.1.3	Réforme de la maturité	40
6.3.1.4	Loi fédérale sur le renseignement	40
6.3.2	Forum politique	41
6.3.3	Forum de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT)	42
6.3.4	Œco Églises pour l'environnement, label Coq vert	42
6.4	Paix religieuse	43
6.4.1	Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)	43
6.4.2	Commission Nouveaux mouvements religieux de l'EERS (NMR)	43
6.4.3	Conseil suisse des religions (CSR)	43
6.4.4	Colloque des responsables des Églises membres pour les questions en lien avec l'islam	43
6.4.5	Semaine des religions et Dialogue en route	44

Annexes

1.	Publications de l'EERS	45
1.1	Appels, prises de position, réponses à des consultations	45
1.2	Publications	45
1.3	Motions et postulats en cours d'examen.....	46
2.	Liste des membres du Conseil et des collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie	46
3.	Engagements dans des commissions fédérales.....	47

Avant-propos

« Il ne suffit pas de savoir, il faut aussi mettre en application. Il ne suffit pas de vouloir, il faut aussi passer à l'action. » (Goethe)

Trois éléments ont donné de l'impulsion à l'action de l'EERS. Nous avons été touchés par des événements qui nous ont incités à déployer notre action au-delà de ce qui avait été programmé pour l'année. Nous avons concrétisé des projets que nous avions planifiés de longue date. Et nous avons tiré des bilans et des leçons de ces événements et de ces projets qui nous ont poussés à continuer de développer l'organisation. Je vais citer un exemple représentatif de chaque catégorie pour illustrer notre capacité à faire preuve d'agilité dans notre manière de réagir, de planifier et d'exécuter, et à évoluer en ne cessant jamais d'apprendre.

Le rapport d'activité 2022 est marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Depuis la fin du mois de février, plus de trois millions de personnes ont fui l'Ukraine. La Suisse accorde un statut de protection provisoire aux personnes réfugiées en provenance de l'Ukraine, qui n'ont pas besoin de passer par la procédure d'asile ordinaire et reçoivent le statut S dans le cadre d'une procédure rapide. Une bonne partie des quelque 60 000 personnes arrivées en Suisse pendant les premiers mois ont été hébergées chez des particuliers. Les besoins en matière de coordination et d'information ont été énormes. L'EERS, qui œuvre en tant qu'Église à trois niveaux, a été sollicitée sur toute la ligne. Des paroisses, épaulées par les Églises cantonales, ont fourni de grands services à la société civile, et la taskforce nationale Ukraine a centralisé l'information et exploité les synergies. Notre modèle organisationnel à trois échelons a fait ses preuves. La crise nous a pris par surprise, mais en tant que communauté d'Églises, nous avons pris de bonnes décisions, coopéré de manière efficiente, et contribué à soulager la souffrance.

L'Assemblée du Conseil œcuménique des Églises à Karlsruhe était planifiée de longue date. Le fait que notre communauté d'Églises s'inscrive dans un horizon à long terme est devenu concret pour les plus de 300 participantes et participants venus de Suisse. Le Swiss Hub, un stand sur fond de montagne rouge bien visible, a constitué un espace de rencontre et de réseautage activement exploité. L'Assemblée s'est déroulée dans l'ambiance tendue de la guerre d'agression contre l'Ukraine, et les positions théologiquement condamnables de la représentation officielle des Églises orthodoxes russes ont plané sur le rassemblement. Ces tensions n'ont pas pu être résolues, mais elles ont été verbalisées dans les liturgies ainsi que dans les discussions plénières. Karlsruhe est ainsi devenu un lieu important de solidarité chrétienne avec celles et ceux qui, à côté des hauts responsables, ne sont guère entendus. Nous aussi, en tant qu'Église évangélique réformée de Suisse, nous avons pu manifester notre opposition à l'instrumentalisation de l'Évangile. La majorité des Églises souhaite poursuivre sur la voie du dialogue, même si beaucoup d'entre elles protestent vigoureusement avec nous contre l'usage abusif et blasphématoire que fait le patriarche Kirill du message chrétien. Karlsruhe nous aura offert tout à la fois une opportunité que nous avons saisie et le cadeau de l'hospitalité œcuménique que nous avons reçu.

Même si l'on fait abstraction des fractures majeures de la guerre et de la pandémie, le contexte reste très exigeant pour notre Église. Le paysage religieux suisse subit de gros bouleversements depuis plusieurs décennies. Nous sommes Église dans un environnement pluriel, laïc et de plus en plus étranger à la religion. Dans ces circonstances, il est particulièrement fondamental de nouer la gerbe du savoir-faire théologique, et de le rendre accessible à celles et ceux qui font valoir des points de vue chrétiens dans les débats de société. Ainsi,

le Conseil a chargé la chancellerie de l'EERS de créer un centre de compétences dans le domaine de la théologie et de l'éthique. Nous nourrissons l'espoir que ce centre nous permettra de mieux atteindre le public intéressé et de cultiver notre propre identité d'organisation en apprentissage constant, capable de grandir au fil des événements, des surprises et des défis, au fil aussi de nos essais, de nos réussites et de nos améliorations.

Nous avons largement planifié, nous avons eu quelques surprises, et nous avons lancé certains projets parce que nous sommes une communauté apprenante. Au nom du Conseil, je remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus : celles et ceux qui ont eu la patience nécessaire d'entrer dans les processus d'apprentissage, celles et ceux qui nous ont fait aller vers des situations inconnues et imprévisibles, et celles et ceux qui, malgré de nombreux obstacles, ont mené à bien les projets prévus.

Rita Famos
Présidente
Église évangélique réformée de Suisse EERS

Conseil et chancellerie

1. Conseil

Durant l'année sous revue, le Conseil s'est à nouveau réparti le travail selon les dicastères établis. Outre le dicastère des affaires présidentielles, placé sous la direction de Rita Famos, et qui comprend notamment la communication, les dicastères sont attribués de la façon suivante : Esther Gaillard, la vice-présidente, assume la diaconie et l'aumônerie ; Daniel Reuter, le vice-président, est chargé des œuvres et des organisations missionnaires ; les autres membres du Conseil sont chargés des valeurs et orientations (Pierre-Philippe Blaser), de l'œcuménisme et des relations extérieures (Claudia Haslebacher), du culte et du développement de l'Église (Ulrich Knoepfel), de la formation et de la culture (Ruth Pfister). Les domaines des finances et des ressources humaines ont continué de recevoir l'appui du bureau Personnel et finances (APF).

En 2021, le Synode de l'EERS a défini les trois champs d'action suivants : *Communication, Formation et professions* ainsi que *Sauvegarde de la Création*. En collaboration avec les Églises membres, le Conseil a désigné les membres des comités stratégiques et a établi les mandats concrets. Les comités se sont ensuite mis au travail avec ardeur.

Lors du synode d'été à Sion, la présidente de l'EERS, Rita Famos, ainsi que trois membres du Conseil, Pierre-Philippe Blaser, Claudia Haslebacher et Ruth Pfister, ont été réélus pour la législature 2023 – 2026. Lilian Bachmann, Catherine Berger et Philippe Kneubühler ont été nouvellement élus.

La nouvelle structure organisationnelle de la chancellerie, approuvée par le Conseil, est entrée en vigueur le 1^{er} août 2022. Jusqu'à cette date, l'essentiel du travail de la chancellerie était réparti entre des équipes de deux personnes et les trente collaboratrices et collaborateurs étaient presque tous directement subordonnés à la directrice. La nouvelle organisation en cinq secteurs a permis d'alléger sensiblement ce modèle de direction dépassé, et de confier des responsabilités aux nouveaux responsables de secteur. Les nouveaux secteurs sont les suivants : théologie et éthique, relations avec les Églises, relations extérieures et œuvres, communication et services centraux.

Le Conseil a tenu onze séances ordinaires et une séance extraordinaire sur la question de l'aumônerie dans le domaine de la santé (Charte). Les séances se sont déroulées soit à la chancellerie (Sulgenauweg, Berne), soit sur Zoom.

Globalement, le Conseil tire un bilan positif de l'année 2022. Il se réjouit de la qualité de la collaboration avec les Églises membres et des résultats obtenus. De nombreux projets et manifestations ont pu être réalisés dans le respect du budget.

Le Conseil remercie l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de la chancellerie qui, grâce à leur engagement et à leur savoir-faire, ont assuré la réussite des projets.

2. Chancellerie

En 2022, cinq personnes ont été engagées par l'EERS : Barbara Hirsiger, Elio Jaillet, Stephan Jütte, Denise Lachat et Tabea Stalder. Un collaborateur, Tobias Rentsch, a été

engagé temporairement. Trois autres ont quitté leurs fonctions : Luca Baschera, Anne Durrer et Nadine Manson.

Trois collègues ont célébré un anniversaire de service : Felix Frey, Mirjam Wild et Serge Fornerod, au service de l'EERS (FEPS) respectivement depuis 10, 15 et 20 ans.

L'EERS a introduit un système de gestion des plaintes en vue de la protection de l'intégrité personnelle en 2021. En 2022, la prévention des conflits a été le sujet de réflexion soumis à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de la chancellerie. Deux demi-journées d'atelier ont été organisées sur ce thème et ont été encadrées par des personnes de l'extérieur.

Le nouveau règlement du personnel est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022. Désormais, les collaboratrices et les collaborateurs de la chancellerie ont la possibilité de travailler jusqu'à 40 % à distance (tâches individuelles du cahier des charges) pour autant que les besoins de leur secteur le permettent. En outre, tous les membres du personnel ont désormais le droit à dix jours de congé au maximum (au-delà des prescriptions légales) pour s'occuper de leurs proches en cas de nécessité. Enfin, les 20-50 ans auront dorénavant 25 jours de vacances. En compensation, les plus de 60 ans n'auront désormais le droit qu'à 30 jours de vacances. Pour les 51-59 ans, le nombre de jours de vacances reste fixé à 27.

La direction nouvellement établie, en vertu du nouveau règlement d'organisation entré en vigueur le 1^{er} août 2022, s'est constituée fin août pour conseiller la directrice.

Au 31 décembre 2022, le taux d'engagement des 33 collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie représentait 22,1 équivalents plein temps. À titre de comparaison, la chancellerie comptait 32 collaboratrices et collaborateurs se répartissant 22,7 équivalents plein temps au 31 décembre 2021.

Projets, «services et offres»

1. Être Église protestante sur trois plans

1.1 Règlements, directives et ordonnances

Durant l'année sous revue, l'EERS a continué de consolider ses bases juridiques, d'une part en précisant les procédures qui s'appliquent aux organes institués par la constitution et le Règlement du Synode, d'autre part en adoptant des directives concernant le mode de travail et l'organisation des commissions synodales.

La nouvelle constitution prévoit la possibilité pour une Église ou une communauté ecclésiale de s'associer à l'EERS. La procédure élaborée à cette fin prévoit que la candidate à l'association et le Synode se rencontrent avant validation de la demande d'association. Le Synode d'automne 2022 a mis en vigueur le nouveau règlement.

Après l'affaire en lien avec l'ancien président de l'EERS, une commission d'enquête temporaire est notamment parvenue à la conclusion que le mode de collaboration entre la Commission d'examen de la gestion et le Conseil ainsi que leurs compétences respectives devaient faire l'objet d'une réglementation plus précise ; elle a également suggéré que la Commission de nomination communique clairement les exigences propres à chaque poste. Des projets de directives relatives à la Commission d'examen de la gestion (CEG) ainsi qu'à la Commission de nomination ont été élaborés. Après en avoir discuté avec les deux commissions, la présidence du Synode a approuvé leur entrée en vigueur le 15 septembre 2022.

Le règlement du Synode prévoit une nouvelle modalité de réunion sous forme de synodes de réflexion dont la préparation et l'organisation sont confiées à une commission spécifique. Les points particuliers sont réglés dans une directive, dont le texte a été soumis à la présidence du Synode qui a approuvé son entrée en vigueur également le 15 septembre 2022.

Le Synode a adopté les règlements relatifs aux fonds libres en novembre 2022 ; ces règlements sont entrés en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil a approuvé l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur les placements, de l'ordonnance sur le personnel, de l'ordonnance concernant le remboursement des frais, et des règlements relatifs aux fonds affectés.

1.2 Comités stratégiques et champs d'action

Les comités stratégiques Communication et Formation et professions se sont réunis pour la première fois en décembre 2021. Comme il a fallu un peu plus de temps pour former un comité équilibré pour le champ d'action Sauvegarde de la Création, ce dernier n'a commencé son travail qu'en février 2022. Les trois comités stratégiques ont étudié leurs mandats respectifs que le Conseil a ensuite approuvés. Un rapport intermédiaire relatif au travail des comités stratégiques sera présenté lors du synode de juin 2023.

1.2.1 Communication

En résumé, les quatre objectifs du comité stratégique Communication consistent :

1. à améliorer la visibilité du protestantisme et des Églises réformées tant à l'interne qu'à l'externe ;
2. à clarifier les rôles des actrices et des acteurs sur le plan de la communication ;
3. à exploiter des synergies ;
4. à élaborer des principes fondamentaux pour tirer parti des opportunités offertes par la révolution numérique en matière de communication.

Sur cette base, le comité stratégique s'est réuni à trois reprises (en avril, en juin et en novembre 2022) pour avancer concrètement sur les objectifs. Les membres ont élaboré des principes fondamentaux et ont travaillé à partir d'exemples concrets. Certaines pistes ont finalement dû être abandonnées.

1.2.2 Formation et professions

Le comité stratégique a considéré dès le départ qu'il devait s'investir dans un travail de fond pour dégager une définition commune des notions clés du domaine de la formation ainsi qu'une vision commune de la situation dans les différents secteurs professionnels ecclésiaux et dans les institutions ecclésiales de formation. Ainsi, il a élaboré, puis discuté et mis au net des documents de base.

Tout d'abord, le comité stratégique a étudié une potentielle priorisation des objectifs définis dans le mandat ; étant donné l'immense complexité de ces derniers, il lui est apparu que les domaines de travail étaient interdépendants, en particulier ceux qui relèvent des trois premiers objectifs, et qu'il fallait donc les aborder de manière coordonnée. Il a formé trois sous-groupes (pastorat, catéchèse, formation non formelle) qui se sont chacun penchés sur les défis liés aux objectifs dans leur perspective. Pour ce qui est de l'objectif 4 (Encourager la relève), sachant que la pénurie de personnel touche déjà plusieurs groupes professionnels ecclésiaux, le comité stratégique s'est rapidement forgé la conviction qu'il fallait prendre des mesures urgentes en matière de promotion de la relève.

Le comité stratégique a également développé une idée qui va au-delà les différents objectifs pris séparément, et a proposé la création d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale qui permettrait de regrouper non seulement les formations de base et continues existantes qui relèvent de la responsabilité et du financement des Églises, mais aussi éventuellement certains éléments de la formation non formelle.

1.2.3 Sauvegarde de la Création

Les membres du comité stratégique Sauvegarde de la Création se sont d'abord penchés sur le contenu du mandat et ont suggéré des ajustements. Lors de leur deuxième réunion, ils ont établi une liste de dix axes prioritaires visant à orienter l'action de l'EERS à l'avenir. Le Conseil de l'EERS a approuvé cette liste lors de sa séance de mai, et il a demandé au comité de poursuivre sa réflexion sur les axes prioritaires. Lors de la troisième réunion, le comité a commencé à travailler sur les axes neutralité climatique et politique climatique. Il a constitué des sous-groupes pour les trois axes neutralité climatique, politique climatique et spiritualité de la Création. Les deux premiers sous-groupes ont commencé leur travail. Lors de la quatrième réunion, le comité a échangé sur les résultats des sous-groupes et a programmé la suite de son travail.

1.3 Conférence des présidences d'Église (CPE)

Selon la constitution, il incombe à la Conférence des présidences d'Église (CPE) de favoriser le flux d'informations, de coordonner des activités à différents échelons ecclésiaux, et de traiter des thématiques d'intérêt général. Voici un résumé des dossiers traités par la CPE lors de ses séances.

Lors de la séance extraordinaire du 11 février 2022, les présidences d'Église ont été appelées à se prononcer sur la manière de procéder dans le dossier de la Charte de l'aumônerie dans les milieux de la santé (SeeliG). Le Conseil leur a soumis ses questions et de nouvelles réserves sur la publication de la Charte. Les présidences ont souligné l'importance d'une prise de position publique sur la question de l'aumônerie dans les milieux de la santé, tout en indiquant que, compte tenu des circonstances, elles soutenaient la prudence du Conseil.

La séance du 25 mars 2022 a été la première après le début de la guerre en Ukraine, et la discussion a donc principalement porté sur la manière dont les Églises allaient réagir au conflit et à l'arrivée de personnes réfugiées. Le Conseil de l'EERS a commencé par parler des concertations au niveau international et œcuménique, mais il a surtout donné des informations sur l'évolution de la task force COVID-19, désormais aussi chargée de concerter les réactions des Églises face aux répercussions de la guerre.

La séance du 1^{er} juillet 2022 est tombée le jour de l'entrée en vigueur du mariage pour toutes et tous. Les présidences d'Église ont saisi ce prétexte pour faire un point de situation sur l'application de la loi au sein des Églises membres de l'EERS.

Puis Walter Schmid, président du conseil de fondation de l'EPER, a présenté un bilan semestriel des premiers pas de la nouvelle fondation née de la fusion de l'EPER et de PPP.

La séance du 23 septembre 2022 a donné lieu à l'évocation des plus grands moments de l'Assemblée du Conseil œcuménique des Églises (COE) et de ses retombées. En outre, les présidences d'Église ont fait un point de situation à l'approche de l'hiver 2022-2023, en prévision d'un possible cumul de crises (coronavirus, guerre en Ukraine, pénurie énergétique).

Lors de la retraite à Gerzensee (BE) les 2 et 3 décembre 2022, les présidences d'Église ont réfléchi à la manière d'évoluer vers de nouvelles formes de communautés chrétiennes qui se créent par le biais des canaux de communication électronique. En outre, elles ont discuté en atelier différents processus stratégiques issus des Églises membres.

Durant l'année sous revue, la CPE a accueilli quatre nouveaux membres : Christina Aus der Au (TG), Erhard Jordi (SZ), Ursula Müller-Wild (ZG) et Martina Tapernoux-Tanner (ARAI).

1.4 Taskforce Cumul de crises

Durant le premier semestre, la task force nationale COVID-19 a poursuivi sa tâche, puis, constatant que la pandémie s'atténuait, elle a évalué le travail accompli jusque-là, entre autres l'établissement des champs d'action ecclésiaux, la création de plans de protection pour les cultes, la production de prises de position éthiques et socio-éthiques, la parution de l'ouvrage *Gemeinsam Sorge tragen* (en allemand uniquement), l'élaboration de matériel li-

turgique ainsi que le lancement des campagnes de communication #Atonécoute et offreune-lumiere.ch. Son évaluation a débouché sur les résultats suivants : a) la task force a permis à l'EERS, en tant que communion d'Églises, d'adopter une posture commune face à la crise, et de la consolider au fur et à mesure de l'évolution de la situation ; b) elle l'a incitée à tirer des enseignements sur la gestion de crise ; c) ses interventions concertées auprès des autorités ont favorisé une attitude positive du gouvernement fédéral à l'égard des Églises ; d) les interactions au sein de la task force ont contribué à ce que l'EERS assume sa mission de plaque tournante de l'information et de plateforme d'échange dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les concertations et la communication avec les milieux œcuméniques n'ont par contre pas toujours été concluantes. Enfin, une attention plus soutenue aurait dû porter sur la situation des personnes très âgées en institution.

Début mars, une nouvelle force opérationnelle a dû être constituée dans l'urgence. D'un jour à l'autre, la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine depuis le 24 février 2022 a bousculé l'agenda politique mondial. La task force a commencé par se faire une vue d'ensemble de la situation ecclésiale en Ukraine (avec la participation de Stefan Kube, directeur de l'Institut G2W) et des réactions du monde œcuménique. Ensuite, elle a concentré ses efforts sur la situation migratoire en Suisse, ce qui a consisté à s'informer sur le statut de protection S, activé pour la première fois, ainsi que sur l'aumônerie pour les personnes réfugiées en provenance d'Ukraine. Elle s'est également penchée sur la problématique des violences faites aux femmes sur la route de l'exil, de la traite des femmes dans le contexte du conflit en Ukraine, des répercussions de la crise ukrainienne sur la sécurité alimentaire, ou de la neutralité de l'État. Dans ce contexte, il a été particulièrement utile de bénéficier du compte rendu hebdomadaire de la représentante de l'EPER, Angela Elmiger, sur la situation en Ukraine et dans les pays limitrophes.

Au cours du second semestre, la task force a élargi son action à ce qu'elle a nommé le « Cumul de crises » afin de tenir compte de la superposition des événements critiques : en plus de la pandémie et des déplacements de réfugiés, comment réagir à une éventuelle pénurie d'énergie ou à une escalade militaire ? Elle a également invité Matthias Sobolewski, chargé des questions d'actualité au Centre de communication de Diaconie en Allemagne, à présenter l'action #waermewinter (hiver au chaud), lancée conjointement début octobre par l'Église protestante allemande (EKD) et par Diaconie Allemagne. Dans le domaine de l'éthique théologique, le nouveau document de réflexion *La paix est la réalité* a été adopté par le Conseil et constitue un premier jalon dans le positionnement du monde réformé suisse face aux défis liés à la guerre.

1.5 Site internet et identité visuelle

Le site en quatre langues evref.ch constitue le principal outil de communication de l'EERS. L'année 2022 a été particulièrement marquée par le cumul de crises concomitantes, COVID-19, guerre en Ukraine, risques de pénurie d'énergie. Le site a donc permis de diffuser de l'information et de la documentation auprès des Églises membres et du public.

La page d'accueil repose sur un modèle dynamique qui permet d'adapter régulièrement le contenu aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs. Ainsi, au cours de l'année sous revue, l'ajout de raccourcis a amélioré la navigation. Sur le plan du contenu, l'accent a été mis sur la diffusion d'informations en lien avec les crises, sur la participation active de l'EERS à la 11^e Assemblée du Conseil œcuménique des Églises à Karlsruhe, et sur le calendrier de l'espérance durant l'Avent. Enfin, pour satisfaire aux attentes de modernité et de cohérence et pour respecter le mandat qui lui a été confié par le Synode de s'adresser à un public plus jeune, le secteur de la communication de l'EERS a davantage recouru à la vidéo (message

de Pâques, méditation spirituelle sur le verset du mois, calendrier de l'espérance) et aux réseaux sociaux. L'EERS a également commencé à poster sur Instagram fin 2022.

Durant l'année sous revue, le site internet de l'EERS a totalisé 282 336 visites contre 276 149 l'année précédente.

De plus, le secteur de la communication de l'EERS a apporté de l'aide à des Églises membres et à des paroisses qui souhaitaient intégrer le logo « croix en lumière » à leur identité visuelle.

1.6 Groupe de travail Forum de l'éducation

Le groupe de travail Forum de l'éducation de l'EERS s'est réuni à trois reprises durant l'année sous revue. Il a principalement parlé des évolutions au sein des différents organes ainsi que du travail réalisé dans le champ d'action Formation et professions et de ses implications potentielles sur le rôle du groupe.

En 2021, le groupe de travail Forum pour l'éducation était composé de Martin Schmidt (président), Eva Ebel, Vital Gerber, Ruth Pfister (Conseil de l'EERS), Thomas Schlag, Klaus Fischer et Nicole Awais. Il a également accueilli Walter Lüssi, le président de l'organisation faitière FORMATIONplus, spécialisée dans la formation dite non formelle, afin de mieux intégrer ce domaine dans le paysage de la formation.

1.7 Recensement des flux financiers

À l'initiative de la Conférence des Églises de Suisse alémanique (KIKO) et en accord avec la Conférence des Églises réformées de Suisse romande (CER), l'EERS a recensé durant le deuxième semestre 2022 les flux financiers entre les Églises membres ainsi que les versements des Églises membres, de la Conférence des Églises de Suisse alémanique (KIKO), de fondia et de la Fondation suisse de la Réformation à des organismes externes. L'opération a pour but d'accroître la transparence sur les flux financiers et sur les versements de contributions. L'évaluation de cette enquête sera réalisée en collaboration avec la KIKO début 2023.

2. Être Église protestante avec d'autres

2.1 Œcuménisme en Suisse

2.1.1 Conférence des évêques suisses (CES) et Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ)

Davide Pesenti, le nouveau secrétaire général de la Conférence des évêques suisses (CES), a succédé à Erwin Tanner le 1^{er} mars. Le 27 juin, il a fait une visite d'entrée en fonction à la chancellerie de l'EERS à Berne. Une deuxième réunion au niveau opérationnel a eu lieu le 20 septembre.

La RKZ a également un nouveau secrétaire général depuis le 1^{er} décembre en la personne d'Urs Brosi, qui succède à Daniel Kosch. Ce dernier occupait cette fonction depuis 2001 et l'a quittée pour raison d'âge.

La retraite de la CES et du Conseil de l'EERS prévue en 2020 à Kappel am Albis, qui avait dû être annulée en raison de la pandémie, a finalement eu lieu les 22 et 23 novembre dans l'ancien couvent de Kappel (Kloster Kappel). La chancellerie de l'EERS et le secrétariat général de la CES ont organisé l'événement en collaboration avec le présidium de la CES et le Conseil de l'EERS. Le Conseil de l'EERS au complet y a participé. Trois sujets étaient à l'ordre du jour de la partie formelle de la rencontre : a) l'évolution des secteurs de l'aumônerie spécialisée dans un contexte pluraliste ; b) l'évolution des relations entre l'État et l'Église (ou les religions) ; c) l'évolution des dialogues œcuméniques après l'Assemblée du COE à Karlsruhe. Deux brèves introductions de nature confessionnelle ont précédé les discussions. Plusieurs exposés ont jalonné la retraite : Reinhold Bernhardt (Université de Bâle), Jörg De Bernardi (Chancellerie fédérale) et Serge Fornerod (EERS) sont intervenus du côté protestant, et Annette Mayer-Gebhardt (VD), Libero Gerosa (TI, professeur de théologie) et Rolf Zumthurm (VS) du côté catholique. Également au programme, la participation à la vie liturgique de Kloster Kappel, la visite de l'exposition sur Josua Boesch ainsi qu'une soirée conviviale ont laissé du temps pour des échanges informels et chaleureux.

La Commission de dialogue entre protestants et catholiques romains (CDPC) a suspendu ses travaux depuis la parution de *Heilig* (Berne, 2020). Actuellement, ses sièges ne sont pas pourvus et il faudra attendre que la CES et le Conseil de l'EERS lui attribuent mandat pour un nouveau projet pour qu'ils le soient à nouveau. Le livre est également sorti en version française en avril 2022, sous le titre *Saints* et peut être commandé gratuitement auprès de l'EERS ou de la CES.

2.1.2 Rencontres de délégations intraprotestantes

La rencontre annuelle des personnes dirigeantes de l'EERS, du Réseau et de l'Alliance évangéliques suisses RES/SEA et de l'Association des Églises et communautés évangéliques libres de Suisse alémanique (VFG) s'est déroulée à la chancellerie de l'EERS autour de deux thématiques principales : le statu quo au niveau de l'aumônerie de l'armée et la question des thérapies de conversion. L'EERS a transmis des informations sur l'évolution du travail de la task force Cumul des crises. Le 1^{er} mars, les trois Églises nationales ont pris l'initiative de faire sonner les cloches de tout le pays en signe de soutien à l'Ukraine juste après le début de son agression par la Russie, ce qui a fait naître l'idée d'organiser une prière commune pour la paix, une année jour pour jour après le début du conflit. Par ailleurs, l'EERS a diffusé des informations sur l'Assemblée du COE à Karlsruhe ainsi que sur sa collaboration avec les autorités fédérales. Les participantes et les participants ont également échangé sur le projet d'organisation d'un Forum chrétien en Suisse alémanique à l'automne 2024 ou au printemps 2025.

2.1.3 Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC)

En 2022, la CTEC était présidée par Milan Kostrešević, théologien orthodoxe. En 2023-2024, la présidence passera à l'abbé Pierre-Yves Maillard, représentant de la Conférence des évêques suisses (CES). En 2022, la délégation de l'EERS à la CTEC était composée de Heinz Fäh (SG), Hyonou Paik (NE), Christoph Knoch (BeJuSo, membre du présidium), Bettina Lichtler (ZH), Antoine Reymond (VD), Irène Schwyn (ZG) et Claudia Haslebacher (représentante du Conseil, membre du présidium). Pour la période 2023-2024, Claudia Haslebacher et Daniel Konrad ont été désignés pour siéger au bureau de la CTEC. À l'occasion de son départ du bureau, Christoph Knoch a été remercié pour son engagement dans cet organe ; il continuera de représenter l'EERS au présidium et à l'assemblée plénière.

L'Assemblée du COE à Karlsruhe du 31 août au 8 septembre 2022 a fait l'objet d'un compte rendu lors de l'assemblée plénière de la CTEC de novembre. Ce rapport a été présenté par Anne Durrer, secrétaire générale de l'EERS, qui a travaillé sur le stand de l'EERS (Swiss Hub) pendant l'événement, et par Claudia Haslebacher. C'est sur le Swiss Hub notamment qu'un premier contact s'est établi entre l'évêque responsable de l'Église orthodoxe d'Éthiopie pour la Suisse et la secrétaire générale. Le 10 octobre, cette Église a écrit à la CTEC pour demander à en devenir membre. Un groupe de travail temporaire chargé de permettre aux deux institutions de faire connaissance a été constitué ; il est composé de Christoph Knoch et de Matthias Pfützner pour la CTEC, et de deux membres (non nommés) de l'Église orthodoxe d'Éthiopie. Par ailleurs, l'assemblée plénière du 15 juin a approuvé l'adhésion de l'Église néo-apostolique de Suisse en tant que membre à part entière de la CTEC.

L'EERS soutient le projet d'un Forum chrétien en Suisse alémanique (sur le modèle du Global Christian Forum) qui devrait se concrétiser à l'automne 2024. Un tel forum a déjà été organisé en 2021 en Suisse occidentale. La première séance du comité d'organisation est prévue le 24 janvier 2023 Zurich. L'EERS y est représentée par Bettina Lichtler.

Comme le lui avaient demandé les trois Églises nationales en 2021, la CTEC s'est chargée pour la première fois en 2022 de publier le document d'animation pour la Journée internationale des droits humains. C'est l'Église évangélique méthodiste (EEM) qui l'a rédigé.

Enfin, la CTEC a intégré les sites internet de quatre CTEC cantonales alémaniques afin de favoriser les synergies et d'améliorer la visibilité de l'œcuménisme institutionnel.

2.2 Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE)

2.2.1 Séances du Conseil à Strasbourg (mars) et à Oslo (septembre)

Le Conseil de la CEPE s'est réuni comme de coutume deux fois, d'abord à Strasbourg, puis à Oslo. Rita Famos représente désormais l'EERS dans le Conseil. Lors de ces deux réunions, le Conseil a pris connaissance des différentes activités en préparation pour le cinquantième de la CEPE en 2023, ainsi que des discussions préparatoires pour l'organisation de la prochaine assemblée générale, qui aura lieu entre fin août et début septembre 2024 à Sibiu (Roumanie).

La reprise des activités à un rythme quasi normal après la crise du COVID permet d'accélérer les processus pour la réalisation du programme d'activités décidé après l'Assemblée de Bâle, afin de livrer les documents attendus en 2024. Cela concerne notamment la question de la pratique de la Sainte Cène dans les Églises membres, la thématique de la sexualité et du genre, les formules de consécration au ministère, et la question autour de la manière chrétienne de parler de Dieu aujourd'hui.

Deux Églises ont été admises dans la CEPE, l'une d'Ukraine (Église évangélique-luthérienne allemande d'Ukraine), l'autre de Lettonie (Église évangélique luthérienne allemande de Lettonie), alors que l'Église évangélique luthérienne de Lettonie a quitté la CEPE, en particulier à cause de la consécration des femmes au ministère.

Lors de la réunion du 16 au 18 mars 2022, le Conseil de la CEPE a adopté une déclaration sur la guerre en Ukraine indiquant que la CEPE se tenait aux côtés de toutes celles et de tous ceux qui subissaient les conséquences du conflit, et invitant toutes ses Églises membres à prier, à faire entendre leur voix et à apporter leur aide. La déclaration soulignait notamment que l'Ukraine avait le droit de se défendre contre l'agression russe.

Lors de la réunion de septembre, le Conseil a accueilli une délégation de la Communauté des Églises protestantes du Moyen-Orient (FMEEC), une organisation sœur de la CEPE. Le président Andrea Zaki (Égypte), le vice-président Habib Badr (Liban) ainsi que la secrétaire générale Rosangela Jarjour ont fait un rapport sur la situation tragique et extrêmement précaire des Églises de la région, en particulier au Liban, en Syrie et en Irak, et ils ont témoigné de leur fort engagement social et interculturel. La rencontre, facilitée par l'EERS, correspondait aussi à une décision de l'Assemblée de Bâle.

Enfin, le Conseil de la CEPE a mandaté son groupe d'expertes et d'experts en éthique afin de produire un bref texte sur les défis en matière de cohésion sociale soulevés par les conséquences de la guerre en Ukraine sur la paix et la sécurité, le changement climatique, la migration, la croissance et l'inflation en Europe. L'équipe du secrétariat de Vienne, autour du secrétaire général Mario Fischer, s'est étoffée en accueillant trois nouveaux responsables de dossier de République tchèque, d'Estonie et de Roumanie.

2.2.2 Travail des groupes régionaux

La CEPE compte plusieurs groupes régionaux : groupe d'Europe du Nord-Ouest, groupe d'Europe du Sud-Est, conférence des Églises riveraines du Rhin (KKR), Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE). L'Assemblée générale de 2018 à Bâle avait chargé les groupes régionaux de la CEPE de travailler sur la thématique Église et société. Lors de leur réunion à Paris début avril 2022, les représentantes et les représentants des groupes régionaux, munis de documents annexes à divers exposés, de textes de conférences, ainsi que de thèses et de recueils de réflexions sur la question, ont tenté de déterminer les thèmes qui pourraient être pertinents pour les Églises protestantes en Europe ces prochaines années, en prévision de l'assemblée générale de la CEPE en 2024.

2.2.3 Participations diverses

La CEPE fêtera les 50 ans de la Concorde de Leuenberg en 2023. Un petit groupe de travail, dont l'EERS a fait partie, a été constitué pour concrétiser les projets suivants :

1. une publication commémorative, parue en octobre, « Martin Friedrich : Von der Reformation zur Gemeinschaft, 50 Jahre Leuenberger Konkordie », Leipzig, 2022 (*Martin Friedrich : De la Réforme à la communauté, cinquantième de la Concorde de Leuenberg*) ;
2. un colloque universitaire du 9 au 11 mars 2023 à Debrecen (Hongrie) intitulé « Being Church together. 50th anniversary of the Leuenberg Agreement – consequences, realities and possibilities » (*Être Église ensemble, 50^e anniversaire de la Concorde de Leuenberg. Conséquences, faits et ouvertures*) ;
3. une rencontre festive des dirigeantes et des dirigeants des Églises membres début juillet 2023 à Vienne ;
4. une nouvelle rencontre des présidences et des membres des Synodes, fin septembre 2023 à Bad Herrenalb (Allemagne) ;
5. l'EERS organisera une conférence du 3 au 5 novembre 2023 à Berne, en préprogramme de son synode.

L'EERS a également participé aux cinq dossiers suivants :

- Formules de consécration : une enquête menée par la CEPE sur la visibilité de la Communion d'Églises lors des consécrations au sein de ses Églises membres a été transférée aux présidences des Consistoires et des Conseils synodaux des Églises membres de l'EERS fin juin 2022. L'EERS a transmis à la CEPE les réponses des cinq Églises membres qui se sont exprimées.

- Young Theologians in Communion : l'EERS soutient la participation d'étudiantes et d'étudiants suisses au groupe de jeunes théologiennes et théologiens. Un étudiant de Zurich, Felix Kuhn, y participe depuis le début et s'est également rendu à la dernière rencontre qui a eu lieu à Cambridge (Grande-Bretagne) en octobre. Le groupe a notamment donné son avis sur plusieurs études de la CEPE en voie de finalisation. Il a aussi discuté de la prochaine assemblée générale.
- Le groupe régional CEPPLÉ s'est réuni en assemblée générale du 18 au 22 octobre en Sicile. Il a en particulier élu son nouveau président, Gianni Genre (Église vaudoise du Piémont) et son nouveau secrétaire général, Ulrich Weinhold (EPUdF). Celui-ci remplace Charlotte Kuffer de l'EPG. Quelques Églises romandes étaient représentées. Peter Andreas Schneider (FR) demeure membre du Comité de continuation.
- « Mixed economy of Churches » : l'EERS a participé à une conférence sur ce thème à Budapest (du 5 au 7 octobre), à un séminaire sur le plurilinguisme dans la liturgie à Cluj-Napoca en Roumanie (du 8 au 11 novembre), à un séminaire sur le projet de texte « Christian way of speaking of God » (début décembre à Bad Vöslau/Autriche). Tous ces processus sont en voie de finalisation et seront mis en consultation dans les Églises en vue de l'assemblée générale de 2024.
- Brochure sur la théologie de la diaspora : un document sur la théologie de la diaspora a été discuté et approuvé par l'Assemblée de Bâle en 2018. La réflexion se poursuit à l'intérieur de la CEPE sur cette situation qui va sous peu concerner aussi les Églises jusqu'à présent majoritaires. L'EERS a financé la traduction de cette nouvelle brochure parue en français en septembre 2022.

2.3 Œcuménisme dans le monde

2.3.1 Conseil œcuménique des Églises (COE)

2.3.1.1 Institut œcuménique de Bossey

L'Institut œcuménique de Bossey accueille chaque année quelques dizaines d'étudiantes et d'étudiants du monde entier pour les former à la culture et aux thématiques du dialogue œcuménique. Cette formation unique en son genre pour contrecarrer les fortes tendances confessionnalistes et fondamentalistes dans les Églises membres est au bénéfice d'un programme de bourses, mais celles-ci sont réservées à des Églises du Sud et de l'Est. L'EERS soutient ce programme résidentiel de diverses manières et en bénéficie aussi, par exemple lorsque des étudiantes et des étudiants rendent visite aux paroisses pendant l'Avent. Désormais, la chancellerie de l'EERS a décidé d'offrir chaque année un soutien financier à une étudiante protestante ou à un étudiant protestant suisse qui souhaiterait suivre cette formation en bachelor ou en master. Elle regrette que personne n'en ait encore profité.

2.3.1.2 Assemblée 2022 à Karlsruhe

2.3.1.2.1 Préparation de l'Assemblée

Le Synode de l'EERS de septembre 2021 a approuvé une planification à grande échelle pour un concept détaillé de la participation de l'EERS à l'Assemblée de Karlsruhe. Au cours de l'année sous revue, la chancellerie a déployé toutes ses forces pour mettre en œuvre ce concept. La délégation de l'EERS s'est réunie à cinq reprises pour préparer l'Assemblée. Lors de la journée de préparation du 8 juin 2022 à Berne, les organisatrices et organisateurs

de voyages en groupe, les personnes intéressées ainsi que les journalistes ont été invités à se préparer eux aussi sur le plan thématique. La journée s'est conclue par une veillée œcuménique de lumière en l'église catholique-chrétienne Saints-Pierre-et-Paul, et par l'envoi des déléguées officielles et des délégués officiels de l'EERS et de l'EEM en Suisse, et des déléguées et des délégués internationaux de l'Église catholique-chrétienne de la Suisse (ECC).

2.3.1.2.2 Assemblée du COE à Karlsruhe et activités de l'EERS

L'assemblée du COE s'est déroulée à Karlsruhe du 31 août au 8 septembre 2022. L'EERS y a non seulement été représentée par sa délégation officielle, mais elle y a également été active sur son stand, le Swiss Hub, placé au cœur de l'espace de rencontre et facilement repérable grâce à sa montagne rouge : une carte œcuménique de la Suisse, une exposition sur des témoins suisses de la foi, une presse à imprimer ainsi qu'une série de manifestations diverses mises sur pied en collaboration avec des organisations partenaires de Suisse ont constitué les animations phares du stand. Des informations sur l'EERS et ses Églises membres étaient également à la disposition des visiteuses et des visiteurs, qui pouvaient aussi se faire une idée de la vie ecclésiale l'EERS grâce à un montage vidéo de scènes filmées dans ses Églises membres. Plus de 30 bénévoles accompagnés de quatre collaboratrices et collaborateurs de l'EERS ont assuré le fonctionnement du Swiss Hub. Au total, près de 300 personnes ont fait le déplacement depuis la Suisse, dont le Conseil de l'EERS, qui est resté à Karlsruhe du 31 août au 3 septembre. Le 5 septembre, pour la première fois, les alumni de l'Institut œcuménique de Bossey se sont retrouvés dans l'espace de rencontre de l'Assemblée, sous la houlette de l'EERS.

2.3.1.2.3 Bilan

Plusieurs entretiens d'évaluation ont été menés à l'issue de l'Assemblée. Après sa séance de débriefing, la délégation a rédigé un rapport détaillé à l'attention du Conseil. Le Conseil de l'EERS a donné décharge à la délégation de l'EERS pour son mandat en décembre. Les déléguées et les délégués ainsi que les étudiantes et étudiants suisses de l'Institut mondial de théologie œcuménique (GETI) ont présenté leur expérience devant le Synode d'automne de l'EERS en novembre 2022. Près de 50 participantes et participants suisses se sont connectés pour le bilan en ligne organisé le 1^{er} décembre 2022. Un rapport final détaillé sur le concept de participation, incluant un bilan et les comptes, sera remis au Synode en juin 2023.

2.3.1.3 Comité central

Au début de l'année, le Comité central du COE a pris plusieurs décisions en vue de l'Assemblée de Karlsruhe, en particulier en ce qui concerne le rapport d'activité et le document sur l'unité. Il a accepté deux Églises africaines comme nouveaux membres et il a constaté que la situation financière restait stable, même si le projet Green Village avançait plus lentement que prévu et générerait en fin de compte probablement moins de revenus qu'espéré en 2012. Un document destiné à la réflexion « pour les Églises que cela intéresse » sur la sexualité humaine a été reçu, non sans confirmer une division profonde des esprits sur ce thème.

Le Comité central s'est réuni encore une dernière fois à Genève du 15 au 18 juin 2022 avant l'Assemblée de Karlsruhe, pour la première fois en présentiel depuis 2019. Ceci était obligatoire pour pouvoir procéder à l'élection du nouveau secrétaire général, poste occupé par intérim depuis début 2020 par le Père Ioan Sauca. Le pasteur presbytérien sud-africain Jerry Pillay a été élu. Il était l'un des deux finalistes à l'élection, opposé à M^{me} Elizabeth Joy, administratrice de Churches Together in England, de l'Église orthodoxe syro-malankare. Jerry Pillay a été président de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) entre 2010 et 2016. Il prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2023.

Le Comité central nouvellement élu pendant l'Assemblée de Karlsruhe tiendra sa première séance plénière à Genève, du 21 au 28 juin 2023. Le Conseil de l'EERS invitera le Comité central à un dîner ; à l'occasion de cette soirée, l'exposition sur les témoins suisses de la foi (Swiss Disciples) et la carte œcuménique de la Suisse, déjà visibles à Karlsruhe, seront installées dans le hall central du Centre œcuménique à Genève.

2.3.1.4 Comité de pilotage du projet Green Village

La réunion du comité de pilotage du Green Village, le 14 avril, a permis d'étudier en détail une possible nouvelle offre d'achat pour l'immeuble Kyoto, dont la vente avait été freinée par le COVID puis par un investisseur qui s'était rétracté à la toute dernière minute. Cette discussion a permis de constater que cette nouvelle offre apportait un bénéfice au COE, certes inférieur à celui espéré au début, mais suffisant pour faire avancer le projet selon le plan. Cette offre a été confirmée et formalisée dans les semaines suivantes. L'immeuble a été vendu à une grande entreprise d'assurance suisse, et les travaux ont pu reprendre à vitesse normale. La planification de la deuxième phase du projet a commencé. Elle concerne deux bâtiments et le déménagement temporaire du personnel du Centre œcuménique dans Kyoto pendant qu'une aile du centre (bâtiment Lima) est démolie puis reconstruite.

Le président du Conseil de l'Église de Zoug, Rolf Berweger, siège depuis 2016 comme conseiller au comité qui supervise le développement du projet Green Village. À la suite de son départ à la retraite, l'EERS a convenu par écrit avec lui qu'il poursuivrait son mandat.

2.3.1.5 Comité d'audit

Le Conseil a délégué Anke Große Frintrop au comité d'audit du COE. Ce dernier se réunit deux fois par an et acquiert une bonne vision de la situation financière du COE grâce à ses échanges directs avec l'organe de révision.

2.3.1.6 Guerre en Ukraine

Avant le début de l'invasion de l'Ukraine, le COE a appelé la Russie à ne pas déclencher le conflit, et toutes les puissances mondiales concernées à redoubler d'efforts pour résoudre le conflit géostratégique sous-jacent. Il a condamné dès le départ l'invasion et donné de l'espace aux voix qui s'y opposaient dans les Églises orthodoxes de la région, y compris en Ukraine. Il a écrit à plusieurs reprises au Patriarcat de Moscou mais aussi aux présidents russe et ukrainien pour exiger la fin de la guerre.

Lors de la séance du Comité central du COE de juin, l'EERS a introduit la décision du Synode de l'EERS de juin 2022 de demander la vérification de la possibilité d'exclure l'Église orthodoxe russe du COE à cause des prises de position répétées du patriarche Kirill pour justifier la guerre. Une autre Église des USA a formulé une demande similaire. Le Comité central est entré en matière sur la demande et en a discuté pendant une séance spéciale. Toutes les voix exprimées ont clairement condamné la position du patriarche Kirill et en particulier sa justification théologico-métaphysique de l'invasion de l'Ukraine. Mais aucune Église n'a vu dans l'exclusion de l'Église orthodoxe russe une mesure appropriée pour la communauté du COE. Le Comité central a confirmé le rôle de médiateur, de facilitateur et de plateforme du COE et demandé au secrétaire général d'engager un dialogue critique avec l'Église orthodoxe russe. Dans une déclaration approuvée également par les délégués russes, le Comité central a condamné clairement la légitimation de la guerre en Ukraine et affirmé la volonté de réunir les parties autour d'une même table.

Le Comité central a également pris acte de la candidature de l'Église orthodoxe d'Ukraine au COE et a invité des représentantes et des représentants d'Églises ukrainiennes à participer à l'Assemblée de Karlsruhe. Il a souhaité un examen théologique de tous les « nationalismes chrétiens ».

Le secrétaire général par intérim du COE s'est rendu en « pèlerinage de justice et de paix » en Ukraine en août, puis à Moscou, auprès du patriarche Kirill, en octobre. Nul doute que le sujet continuera à occuper aussi bien le Comité central que le nouveau secrétaire général en 2023.

2.3.2 Communion mondiale d'Églises réformées (CMER)

Lors de sa réunion en ligne en mai, le Comité exécutif de la CMER a pris connaissance du rapport du secrétaire général et d'autres rapports des directions des régions de la CMER. L'assemblée générale a été repoussée d'une année et fixée en 2025, en Thaïlande. Plusieurs décisions concernant le planning de cette assemblée ont été prises.

Des discussions nourries ont été tenues sur le modèle de direction retenu pour les organes exécutifs et le secrétariat général, tant que celui-ci n'aura pas pu élire un nouveau secrétaire général. Le modèle prévoit entre autres un secrétariat général collectif à trois, assumé par les trois secrétaires exécutifs actuels. L'un d'eux, Hanns Lessing (Allemagne), assurera le rôle de porte-parole. La nécessité de pouvoir assurer durablement le financement du poste de secrétaire général rend toute décision en ce sens impossible pour l'instant. Les ressources financières des principales Églises membres contributrices (80 % en Europe et aux USA) n'étant pas susceptibles de croître, il est probable que ce genre de fonctionnement soit amené à perdurer.

La CMER pourrait s'orienter vers un nouveau fonctionnement, où des Églises membres assument, en partenariat avec le secrétariat central, une tâche pour la CMER. Ainsi l'Église vaudoise du Piémont va mettre à disposition dès l'été 2023 une place de travail à Rome pour un temps partiel financé par l'Église d'Écosse afin d'assurer la représentation de la CMER auprès du Vatican. Une option semblable pourrait être envisagée avec l'EERS en fonction de l'avenir du Centre John Knox de Genève.

2.3.2.1 Table ronde de femmes occupant des postes de direction

À l'invitation de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) et de l'organisation missionnaire Conseil pour la mission mondiale (CWM), Rita Famos et 34 autres femmes du monde entier se sont retrouvées à Séoul pour partager leurs expériences de femmes à des postes de direction et pour s'encourager mutuellement. Des femmes jeunes dotées d'un potentiel de direction et pressenties pour une carrière ecclésiale ou scientifique ont également été conviées. Le congrès était placé sous la direction de Najla Kassab (présidente de la CMER, Liban) et de Lydia Neshangwe (modératrice de la CWM, Zimbabwe), toutes deux des modèles stimulants pour les participantes.

Le congrès était divisé en trois journées thématiques : hommages aux mères et aux pionnières, doléances sur les souffrances encore subies quotidiennement par des femmes, joie et action. Les journées et le congrès tout entier ont été jalonnés de cultes marquants, préparés par la pasteure Nicole Ashwood ainsi que par les Églises d'accueil, l'Église presbytérienne de Corée du Sud (PCK) et l'Église protestante réformée de Corée du Sud (PROK).

2.3.2.2 CMER Europe

2.3.2.2.1 Rencontres de coordination Ukraine

Le 1^{er} février, la CMER a invité des représentantes et des représentants d'Églises réformées d'Europe occidentale et orientale, ainsi que plusieurs œuvres d'entraide associées à la CMER, à une table ronde en ligne sur le conflit entre l'Ukraine et la Russie. Des responsables d'Églises réformées d'Ukraine et des pays limitrophes ont dressé un état de la situation. Il est apparu que la CMER pouvait apporter deux réponses dans ce contexte : une visite de solidarité assortie d'une mission d'enquête sur les faits en Ukraine, et une lettre pastorale aux Églises membres de la CMER. Pour l'heure, l'évolution de la guerre a empêché de concrétiser ces projets. Néanmoins, la présidente de la CMER Europe ainsi que d'autres Églises purent faire quelques visites de solidarité à l'Église réformée de langue hongroise en Ukraine (carpatique), très engagée dans le domaine humanitaire, notamment grâce à l'appui de l'EPER.

2.3.2.2.2 Centre John Knox à Genève

La CMER étudie la possibilité de déléguer à l'EERS la tâche de représenter ses intérêts dans le comité de l'Association du Centre John Knox. Ce dernier a confirmé l'option de redémarrer un programme d'activités et de manifestations au Centre et de reprendre à zéro le projet de rénovation et de transformation complète du Centre en créant un comité de pilotage avec des spécialistes de diverses branches pertinentes pour l'avenir du Centre, comme l'hôtellerie, la restauration, l'architecture, la gestion de patrimoine, etc. L'EPG a été contactée et a recommandé un architecte compétent. En 2022, le Centre est sorti de la phase COVID et a repris un fonctionnement normal. Le taux d'occupation des lits est excellent, grâce à la baisse des critères de qualité du Centre, qui implique des prix plus bas. Les démarches se poursuivent avec un groupe d'expertes et d'experts pour préparer un appel d'offres de projets pour la reconstruction du Centre en 2023. La CMER a compris que, même si le futur nouveau Centre ne lui rapportait pas de liquidités, elle a tout intérêt à rester étroitement liée à sa destinée afin de pouvoir continuer d'y proposer ses programmes. Ainsi, elle pourrait à nouveau être visible à Genève.

2.3.3 Conférence des Églises européennes (CEC)

Fin novembre 2021, la CEC informait les Églises membres d'une décision de son Conseil qui concrétise un processus de réforme en discussion depuis une dizaine d'années, afin d'affiner son profil et son travail. Cette refonte partielle du profil et du portfolio de la CEC devrait permettre de concentrer l'identité et le travail de cette organisation sur moins d'aspects, de souligner l'identité « plateforme d'Églises » et de renforcer le travail théologique et de plaider auprès des institutions européennes. Cela impliquera, d'ici fin 2022 ou 2023, l'expiration de certains contrats de collaboration ou de soutiens financiers et par exemple la fermeture du bureau de Strasbourg ainsi que l'arrêt du subventionnement de la CCME. Lors de cet entretien avec le secrétaire général Jörgen Sørensen, la CEC souhaitait entendre la réaction de l'EERS sur ce document, dans la mesure où celle-ci avait été impliquée activement dans ce processus de réforme pendant de nombreuses années.

La réunion du 1^{er} avril avec le secrétaire général Jörgen Sørensen et la secrétaire exécutive pour la théologie et l'œcuménisme Katerina Pekridou a servi pour l'essentiel à faire le point sur les développements récents de la CEC dans son travail avec les institutions politiques européennes. L'impact de la guerre en Ukraine et la prochaine Assemblée générale de la CEC à Tallinn en 2023 ont également été discutés.

La prochaine assemblée générale de la CEC se tiendra à Tallinn, en Estonie, du 14 au 20 juin 2023. Les Églises hôtes sont les Églises membres de la CEC sur place, à savoir

l'Église évangélique luthérienne estonienne et l'Église orthodoxe d'Estonie. En décembre, le Conseil de l'EERS a désigné sa délégation à la CEC : Jean-Baptiste Lipp (CER-EERV), Katharina Vollmer (EPG) et Tobias Adam (ZH).

2.4 Relations bilatérales

2.4.1 Rencontre avec une délégation de l'Église presbytérienne américaine (PC USA)

La PC USA emploie des agentes et agents de liaison (*liaison officers*) dans plusieurs régions du monde pour observer l'évolution d'autres Églises et développer si possible des collaborations. Lors de cette entrevue préliminaire, la PC USA a exprimé le souhait de faire mieux connaissance avec le travail de l'EERS, au vu de nombreux domaines communs d'engagement. Une visite de type opérationnel pourrait avoir lieu au printemps 2023.

2.4.2 Rencontre de travail à Berne avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

Une rencontre début novembre a permis à l'ambassadeur Simon Geissbühler et à ses collaborateurs Christian Scherer et Jean-Nicolas Bitter de présenter leur travail en collaboration avec les Églises et les religions en général, en particulier au Soudan du Sud et dans la région du Kivu en RDC. De son côté, l'EERS a rendu compte du rôle que les Églises ont joué dans le contexte de la guerre en Ukraine.

2.4.3 Table ronde avec Najla Kassab (CMER) et Michel Nseir (COE) sur le document *Nous choisissons la vie en abondance*

Le document *Nous choisissons la vie en abondance* rédigé par un groupe œcuménique d'intellectuels du Proche-Orient fait du bruit dans les milieux d'Église dans la région et au-delà, car il esquisse des pistes pour renforcer le rôle de la société civile et la promotion d'une société laïque qui ne soit plus organisée sur la base des communautés religieuses existantes. Une trentaine de membres du Synode et d'invités ont participé à la discussion dans l'après-midi qui a suivi le synode de novembre.

2.4.4 Relations ecclésiales avec le Proche-Orient

Le pasteur Joseph Kassab, président du Synode évangélique national de Syrie et du Liban (NESSL), était de passage en mai en Suisse à l'invitation de l'EPER pour présenter le travail de la Compassion Protestant Society (CPS), une ONG fondée par le NESSL. Joseph Kassab et Fadi Riachi, directeur de la CPS, ont informé les représentantes et les représentants de l'EERS sur la situation dans la région, en particulier sur l'impact de la guerre en Ukraine et sur la situation humanitaire au Liban et en Syrie. Faisant suite à la détérioration de la situation économique au Liban, l'EPER a décidé d'augmenter son volume d'aide avec ses partenaires, en particulier les Églises. De son côté, DM, un partenaire de longue date du NESSL également présent lors de cette rencontre, va aussi renforcer son partenariat.

La visite à Beyrouth en mai a permis de réunir à nouveau tous les partenaires rencontrés ces deux dernières années. En outre, une table ronde du NESSL avec les autres œuvres d'entraide a donné l'occasion de présenter Marina Dölker (EPER).

2.4.5 Paroisses coréennes en Suisse

Faisant suite à la non-prolongation du contrat de travail du pasteur en place en 2020, les paroisses coréennes de Zurich et de Berne ont dû trouver des solutions provisoires. Les difficultés administratives pour se constituer rapidement en association pouvant employer du personnel ont amené les paroisses à chercher un pasteur maîtrisant déjà parfaitement l'allemand. Il n'est donc plus question de faire venir directement un pasteur de Corée, mais de trouver un Coréen établi depuis un certain temps en Allemagne. Cela a pour conséquence de ne plus avoir besoin d'un « memorandum of understanding » entre les Églises mères coréennes, l'EERS et les paroisses. De ce fait aussi, l'intégration du nouveau pasteur dans le réseau de la paroisse zurichoise et de la paroisse bernoise repose uniquement sur l'initiative ou l'intérêt de la paroisse ou du pasteur. L'administration cantonale zurichoise a délivré un permis de travail dans le courant du mois de septembre. L'EERS et Mission 21 ont été tenues au courant de l'évolution du dossier par la paroisse et par l'Église coréenne partenaire, l'Église presbytérienne de la République de Corée (PROK).

En revanche, la situation de la paroisse coréenne à Genève ne connaît pas de changement, les démarches pour le permis de travail passent toujours par DM.

La présidente de l'EERS a eu l'occasion de faire une visite informelle à la direction de la PROK qui lui a parlé de la vie et de la situation de son Église.

2.4.6 Collaboration avec l'EPUdF et l'EKD

La présidente de l'Église protestante unie de France (EPUdF), la pasteur Emmanuelle Seyboldt, et le président de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL), Christian Albecker, ont rencontré en janvier à Bâle la présidente de l'EERS Rita Famos pour faire plus ample connaissance et échanger sur leurs contextes respectifs. Ces contacts ont facilité l'organisation par la suite d'autres rencontres et collaborations, par exemple lors de l'Assemblée du COE à Karlsruhe, d'une table ronde au Swiss Hub avec Emmanuelle Seyboldt, Annette Kurschus, présidente de l'Église protestante en Allemagne (EKD), et Rita Famos, ou encore d'une prédication à deux voix de Rita Famos et Christian Albecker pendant le culte en Eurovision du 4 septembre.

Rita Famos, la présidente de l'EERS, a participé au Synode national de l'EPUdF en mai 2022 à Mazamet, et y a prononcé une allocution.

2.5 Œuvres et organisations missionnaires

2.5.1 Journées de dialogue entre l'EPER et les Églises

Trois créneaux de dialogue ont été organisés durant l'année sous revue, chaque fois sur un thème différent, et avec une visioconférence par région linguistique pour faciliter la participation des Églises de Suisse romande. Lors du créneau du 29 avril (Suisse alémanique) et du 4 mai (Suisse romande), l'EPER a présenté son processus stratégique 2023-2027 et a soumis au débat trois questions stratégiques clés. Le deuxième créneau de dialogue du 8 juillet 2022 (Suisse alémanique) et du 17 août (Suisse romande) a porté sur les valeurs communes à l'EPER et aux Églises. La présidente de l'EERS, Rita Famos, a prononcé une allocution de bienvenue. Frank Mathwig, chargé des questions théologiques et éthiques, a fait un exposé sur la question de la nécessité de formuler ses valeurs et a soumis celles de l'EPER à une analyse critique. Le troisième créneau qui s'est déroulé le 28 septembre

(Suisse romande) et le 30 septembre (Suisse alémanique) a été consacré à la collaboration et à la communication, dans le but d'identifier les facteurs de réussite de la coopération entre l'EPER et l'EERS et d'évaluer les ressources de manière réaliste.

Dans le cadre du projet « L'EPER en dialogue avec les Églises », les Églises membres ont aussi été appelées à s'exprimer. Le président du conseil de fondation de l'EPER, Walter Schmid, a présenté les enjeux clés du projet au Conseil de l'EERS lors de sa séance de mai, et le Conseil a formulé un certain nombre de remarques. En décembre 2022, le Conseil de l'EERS s'est prononcé globalement sur la stratégie et a suggéré des améliorations. Le groupe d'accompagnement stratégique, dans lequel siège l'EERS représentée par Damian Kessi, s'est occupé de la préparation des trois journées de dialogue, et a été impliqué dans des dossiers fondamentaux. En janvier 2023, le groupe d'accompagnement stratégique discutera du rapport final.

2.5.2 Collaboration avec les Églises (KiZA)

La délégation de l'EERS a exprimé son mécontentement face au manque d'investissement visible de l'EPER pour la KiZA au Proche-Orient (au détriment de l'aide humanitaire). Cette frustration s'est accrue en automne 2021 avec l'information selon laquelle l'EPER avait supprimé son soutien de base à l'Institut œcuménique de Bossey, puis avec l'annonce de la démission de la collaboratrice responsable de la KiZA depuis trois ans, qui avait réussi à développer le programme au Proche-Orient. Cela a conduit à une réunion extraordinaire avec le président, le directeur et le responsable de la division Coopération internationale de l'EPER. Les critiques émises également par deux partenaires du Proche-Orient ainsi que de nombreuses réactions en Europe centrale qui ont fait suite au départ de la collaboratrice de l'EPER ont conduit l'EERS à demander à l'EPER qu'elle alloue plus de moyens en 2022 pour la collaboration avec les Églises au Proche-Orient et qu'elle se concertent plus étroitement avec l'EERS pour les questions de stratégie de la KiZA.

La demande formelle a été rejetée de justesse au conseil de fondation de décembre 2021, mais celui-ci était d'accord pour dire que des efforts devraient être faits sans tarder. Plusieurs entretiens au niveau opérationnel ont suivi en janvier et février. Ainsi, il a été confirmé que l'EPER continuerait à soutenir directement Bossey. En outre, les Églises partenaires de la région ont été invitées à soumettre rapidement des demandes, soit pour des extensions de projets existants, soit pour des projets d'aide humanitaire.

La rencontre annuelle a eu lieu cette année début mai en présence de Simone Fopp et Christoph Sigrist du Conseil de fondation. Marina Dölker et Angela Elmiger ont présenté les différents rapports. L'augmentation des budgets pour le Proche-Orient a été accueillie avec joie et des contacts ont déjà été établis avec les partenaires. Des soucis ont été partagés au sujet de la direction de l'Église réformée de Hongrie et de sa restructuration. Enfin, le profil du deuxième poste pour la KiZA promis par l'EPER a donné lieu à une discussion sur la possibilité de trouver la bonne personne pour un tel poste parmi les membres du corps pastoral.

2.5.3 Rencontre avec l'EPER

L'EPER a commencé la planification de sa stratégie 2023-2027 dans laquelle devraient s'intégrer les résultats du projet de dialogue avec les Églises membres. L'EERS a été interviewée en janvier 2022 par la société de consultance chargée du projet, tout comme d'autres organisations extérieures ou partenaires proches de l'EPER.

Des rencontres au sommet ont régulièrement eu lieu entre la présidente de l'EERS, Rita Famos, et le président du conseil de fondation de l'EPER, Walter Schmid, et d'autres échanges ont également impliqué la direction de l'EERS.

2.5.4 Réunion annuelle avec les responsables Terre Nouvelle des Églises membres

Cette réunion sert à diffuser de l'information et à échanger avec les antennes Terre Nouvelle au sujet des dernières évolutions dans les dossiers des relations extérieures de l'EERS. Par exemple, le bilan de l'Assemblée du COE à Karlsruhe et le projet « L'EPER en dialogue avec les Églises » étaient à l'ordre du jour de la réunion de novembre.

2.5.5 Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS (KME)

Durant l'année sous revue, la Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS (KME) s'est réunie à trois reprises, en février, en avril et en novembre. Durant ces réunions, la KME a défini les contributions de base versées aux organisations missionnaires pour 2023 et a adopté le rapport annuel à l'attention du Synode de l'EERS. Les organisations se sont informées réciproquement des évolutions récentes. En vue de la discussion au synode d'automne 2023 sur la question de l'Église et de la mission, les membres de la KME ont résumé les principales conclusions des différents documents qu'ils avaient reçus dans l'intervalle de Mission 21, de DM et de l'EERS, ils ont déterminé la suite du processus et établi un calendrier. Le pasteur Benedict Schubert, modérateur de la Conférence de coordination des organisations missionnaires, a pris sa retraite à la fin mai 2022 et a aussi démissionné de son poste de modérateur. Il a été remplacé dès le mois de juin par le pasteur Martin Burkhard, conseiller synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Fribourg.

2.6 Commission des Églises auprès des migrants en Europe (CCME)

En janvier, la CCME, en collaboration avec la Conférence des Églises européennes (CEC), avec la Commission des Épiscopats de la Communauté européenne (COMECE) et avec l'Alliance évangélique européenne (AEE), a organisé un colloque en ligne de trois jours sur la conversion pendant une procédure d'asile (*Conversion in the asylum procedure – new developments and old challenges*). L'EERS y a aussi participé et s'en est inspirée pour traiter la question dans le contexte suisse. Le 1^{er} avril, l'EERS, représentée par le chargé des affaires publiques et de la migration et par le directeur du secteur des relations extérieures, a rencontré Torsten Moritz, le secrétaire général de la CCME, à Bruxelles. L'échange a principalement porté sur les questions prioritaires – méthodes de travail, derniers développements dans le domaine de la migration et défis posés aux deux organisations. Lors de l'assemblée générale de la CCME, qui s'est tenue en ligne le 15 juin, le chargé des affaires publiques et de la migration a remplacé le directeur du secteur des relations extérieures en tant que délégué de l'EERS.

3. La foi et la proclamation protestantes

3.1 Conférence Solidarité protestante Suisse (SPS)

Le 14 septembre, le comité a tenu une séance à laquelle a participé Johannes Zimmermann, pasteur de Grindelwald (BE), qui succédera dès janvier 2023 à Alfred Müller. Ce dernier quitte la Conférence SPS fin 2022, de même que David Last (GR) et Peter Andreas Schneider (FR). La prochaine assemblée générale se déroulera le 15 mai 2023 à Muralto, et commencera dès le 14 mai par un culte festif à l'occasion du 180^e anniversaire de la SPS.

L'ordonnance relative à la SPS a été modifiée, puis soumise au Conseil de l'EERS qui a formulé des remarques d'ordre formel et linguistique ; ces légères modifications ont déjà été apportées à la nouvelle version du texte. La réflexion sur l'offrande des catéchumènes 2024 a commencé. Lors du synode d'automne, Stephanie Gysel, vice-présidente de la SPS, a présenté le travail de la Conférence et a remis un petit présent à chaque membre du Synode. La collecte 2022 du Dimanche de la Réformation, le 6 novembre, a été la 125^e du genre.

3.2 Fonds Églises suisses à l'étranger CESE

La Commission des Églises suisses à l'étranger a été dissoute à la fin de l'année 2017. Toutefois, le Fonds Églises suisses à l'étranger existe toujours, car des dons affectés spécifiquement au Fonds sont toujours disponibles. Ce fonds est utilisé pour soutenir des projets qui favorisent une vie d'Église protestante vivante ou la coopération avec des Églises locales. Peuvent demander un soutien pour un projet les Églises suisses réformées à l'étranger, les Églises protestantes à l'étranger ayant des membres suisses et les Églises protestantes ou les Églises à l'étranger ayant des racines suisses. En 2022, aucune demande de soutien n'a été déposée.

3.3 Messages à l'occasion des fêtes religieuses

Pour Pâques, les présidentes et les présidents des Églises membres ont créé un message vidéo où chacune et chacun allumait une bougie au cierge pascal dans un temple de son territoire. Ainsi, les présidences ont à la fois envoyé un signe d'espérance au monde et renforcé la communauté ecclésiale. À l'Ascension, la présidente de l'EERS a proposé une réflexion intitulée *Une double promesse*. À Pentecôte, Rita Famos a pu placer un article dans la rubrique d'opinion *Der externe Standpunkt* de la NZZ am Sonntag, intitulé *Pfingsten ist auch das Fest der Demokratie* (Pentecôte est aussi la fête de la démocratie). Pour la journée du Jeûne fédéral en septembre, la Schweizer Illustrierte et l'Illustrierte ont sorti un supplément intitulé *Pourquoi l'Église ?* Bien sûr, l'Avent et Noël ont également permis de marquer la présence de l'Église.

En 2022, pour la troisième année consécutive, l'Avent se déroulait en mode de crise. En pleine période de restrictions énergétiques et de guerre, l'EERS a voulu créer de nouvelles énergies pour alimenter l'espérance. Les paroles d'espérance de membres de l'Église dans toute la Suisse ont ainsi donné naissance au calendrier 2022 de l'espérance. Les messages ont pris différentes formes (vidéos, enregistrements audio, slams et poèmes), qui ont apporté du sens et de la vie à la période de Noël.

Dans l'édition du 23 décembre de la NZZ, la présidente de l'EERS, Rita Famos, a publié une réflexion sur la guerre en Ukraine, intitulée *Diese Weihnachten ist der mit messianischen Hoffnungen gefeierte Beschützer kein kleines Kind in Windeln, sondern ein Staatspräsident in Uniform* (Cette année, le nouveau-né emmailloté accueilli comme le messie protecteur a des allures de président en uniforme). Le 25 décembre, elle a adressé ses vœux de Noël depuis la gare de Zurich par le biais du calendrier de l'espérance de l'EERS.

4. La célébration et la prière protestantes

4.1 Commission de liturgie

Peu après leur entrée en fonction dans la Commission de liturgie, Sœur Brigit (communauté de Grandchamp) et Sybille Peter ont annoncé leur départ, la première parce qu'elle avait l'impression de ne pas apporter une expérience de réseautage suffisante, la seconde pour des motifs de santé qui l'ont forcée à limiter ses activités.

Matthias Wirz a accepté de rejoindre la Commission. Ses expériences linguistiques et journalistiques, ses quelque vingt ans d'engagement comme frère protestant au sein de la communauté œcuménique de Bose et son emploi actuel à RTS religion, notamment comme responsable des cultes radiodiffusés, enrichiront sans nul doute le travail de la Commission. Excellent bâtisseur de ponts entre l'Université, les médias et l'Église, il constituera aussi un trait d'union supplémentaire entre les régions linguistiques.

Christine Esser a donné sa démission. Élie Jolliet (BE) s'est proposé pour lui succéder au sein de l'Arbeitsgemeinschaft ökumenischen Liedgutes (AÖL, communauté œcuménique de travail pour le patrimoine liturgique alémanique). Son intégration à la Commission de liturgie est souhaitable.

La question du rôle de lectionnaire.ch à l'échelle nationale a été examinée. La Suisse alémanique utilise surtout les outils allemands, alors que lectionnaire.ch sert davantage en Suisse romande, car les propositions de lectures dominicales en français y sont mieux classées. Une rencontre entre la Conférence de Liturgie et du psautier (LGBK) et la Plateforme de Spécialistes Liturgie & Musique (PSLM) a été consacrée à la question. Un groupe de travail ad hoc est parvenu à la conclusion qu'en Suisse alémanique, il serait préférable d'adopter un modèle inspiré du projet allemand *Elementares Kirchenjahr* (textes pour l'année liturgique), mais que cet outil serait difficile à adapter à la Suisse romande. Le Conseil a décidé de donner la priorité au chant en Église et de mettre le projet de lectionnaire en veille pour l'instant.

Un échange a eu lieu avec Markus J. Frey, directeur du *Schweizerischer Kirchengesangsbund (SKGB)*, en mai.

L'assemblée des déléguées et des délégués de la LGBK s'est prononcée contre un processus de création d'un nouveau recueil de chants, mais en faveur d'un processus sur le chant en Église. Un plan pour ce projet est en cours de préparation pour que le processus puisse démarrer. Lors de la rencontre d'échange annuelle de la PSLM et de la LGBK qui s'est déroulée fin octobre, les représentantes et les représentants de Suisse romande ont exprimé le souhait d'être intégrés à ce processus. Il est donc prévu qu'une petite délégation romande participe au groupe de travail.

À la suite de plusieurs entretiens individuels à différents niveaux sur la question du regroupement de la liturgie sous un même toit, l'ensemble des représentantes et des représentants principaux se sont déclarés prêts à participer à une table ronde au premier trimestre 2023.

Le changement à la tête du secteur liturgie a donné lieu à une vérification de l'état d'avancement du recueil de cantiques de l'EERS. Il est apparu que rien n'avait encore été entrepris pour les textes liturgiques, et qu'il restait aussi énormément de travail pour les chants sélectionnés (composition, notation, traduction et mise en page). Fin novembre, la Commission de liturgie a pris connaissance d'un plan de projet remanié et a adapté le format et le tirage.

4.2 Saison de la Création

Depuis 1993, l'association œcuménique œco Églises pour l'environnement met à la disposition des paroisses et d'autres instances ecclésiales du matériel d'animation pour la Saison de la Création, c'est-à-dire la période du 1^{er} septembre au 4 octobre ; le thème change chaque année. Pour les Églises orthodoxes, le 1^{er} septembre est le jour de la Création ; dans l'Église catholique, cette journée est déclarée Journée mondiale de la prière pour la sauvegarde de la Création, et le 4 octobre, jour de la fête de François d'Assise, est aussi la Journée mondiale des animaux. La Saison de la Création s'étend entre ces deux dates et inclut donc le Jeûne fédéral et la fête des récoltes. En 2022, l'EERS a continué d'apporter son soutien à ce travail sous forme de documentation de fond (éléments liturgiques, notamment propositions pour des cultes), et en signe de contribution à l'œcuménisme, à la préservation de la Création et à la vie spirituelle des Églises. Cette année, la Saison de la Création avait pour thème *Il est grand temps pour la Création !* et mettait l'accent sur l'imbrication de la crise de la biodiversité et de la crise du climat, ainsi que sur les possibilités d'action des paroisses. Le second semestre a principalement été consacré à la préparation de l'édition 2023 sur le thème *Espérer pour le climat, c'est agir*.

4.3 Journée des malades

L'EERS a contribué de différentes manières à la Journée des malades 2022 placée sous le mot d'ordre *Vis ta vie !* : idées de prédication et éléments liturgiques pour des célébrations cultuelles, des temps de méditation ou des animations ; mise en avant du matériel en ligne ; conseils aux paroisses en lien avec le thème. Durant le deuxième semestre, l'EERS a élaboré différentes ressources pour la Journée des malades 2023 (1^{er} dimanche de mars) dont le mot d'ordre est *Avançons tous ensemble*.

4.4 Bénévolat

L'EERS a assisté à la journée nationale de réseautage des bénévoles à Berne. En plus des conférences, des ateliers et des discussions de groupe ont permis de créer des contacts. La sous-représentation des Églises et des mouvements ecclésiaux (Unions chrétiennes, Jubla, etc.) dans le public était frappante par rapport aux éditions précédentes : sur les 200 personnes présentes, seules six venaient de ces milieux. Ce constat interroge sur la promotion du bénévolat en Église, en particulier après la pandémie, et sur le soutien à l'encadrement, ainsi que sur les moyens déployés dans ce domaine. En effet, l'engagement bénévole est une caractéristique de l'Église et de la diaconie : il est le signe d'une communauté vécue depuis des siècles dans la pluralité des dons, et ne se substitue en aucun cas à un travail rémunéré que l'on ne parviendra pas à financer. Grâce à leurs talents, à leurs intérêts, à

leurs visions de l'Évangile mis en pratique et à leur sensibilité aux tensions sociales, les bénévoles apportent un degré de diversité que le seul travail rémunéré ne permettrait pas d'atteindre.

4.5 Journée mondiale de prière (JMP)

Dans le cadre de la Journée mondiale de prière, le 4 mars 2022, l'EERS a surtout apporté un soutien du point de vue des contacts et de la publicité. La plupart des membres du comité sont âgées et son rajeunissement représente un défi. Par ailleurs, le niveau de participation était déjà en régression avant la pandémie, et cette tendance s'est encore renforcée. Même les paroisses locales ne connaissent plus nécessairement l'existence de la JMP, qui est pourtant un événement œcuménique annuel de portée nationale et internationale. L'organisation doit se réorienter et le comité entend passer à l'action. En 2023 et en 2024, Taïwan et la Palestine seront les deux pays mis en avant par la Journée mondiale de prière, qui peuvent potentiellement attirer l'attention et renforcer la visibilité de l'événement dans la sphère publique et dans le monde politique.

4.6 Droits d'auteur

L'EERS verse, pour ses Églises membres, des redevances de droits d'auteur à la Suissa (musique), à Pro Litteris (textes, images), à VG Musikedition (photocopies pour le culte) ; elle verse également des redevances pour les conseils juridiques fournis par la Fédération des utilisateurs de droits d'auteur et voisins (DUN).

5. L'action protestante

5.1 Diaconie

5.1.1 Diaconie Suisse

Le cinquième anniversaire de la Conférence Diaconie Suisse a donné lieu à une cérémonie à Aarau, le 16 septembre 2022, à l'occasion de laquelle les personnes engagées ont aussi pu approfondir des sujets fondamentaux et dresser le bilan d'une année de travail intense.

- La Conférence est chargée de contrôler et de mettre à jour les exigences minimales en matière de diaconie sociale. Après la révision de ce corpus de règles en 2021, la haute école spécialisée TDS d'Aarau (théologie, diaconie, social) est parvenue à faire reconnaître certains de ses modules, et les Églises réformées Berne-Jura-Soleure leur programme interne RefModula de formation ecclésiale et théologique de base et continue. Sur la base des exigences minimales révisées, la Conférence a revu et mis à jour sa liste détaillée de recommandations en matière de formation continue. Elle observe avec inquiétude que la pénurie de personnel touche aussi le secteur de la diaconie sociale.
- Depuis quelques années, la Conférence traite d'un axe thématique, les communautés bienveillantes (*caring communities*). Elle constate avec satisfaction que cette approche est désormais adoptée par de nombreuses paroisses et Églises cantonales. Afin de soutenir les travaux des paroisses dans ce domaine, la Conférence a élaboré une brochure sur la question qui contient des idées pour la mise en œuvre concrète du concept (*Sorgende Gemeinschaften*, en allemand uniquement).

- Plusieurs Églises cantonales ont constaté ces dernières années que les contributions publiques aux Églises étaient remises en question et de plus en plus souvent liées à l'obligation de rendre des comptes. Face à cette pression, les Églises sont contraintes de rapporter leurs activités, en particulier le contenu et la portée de leur action diaconale. La Conférence Diaconie Suisse a pris position sur la question dans un document de réflexion (*Öffentliche Finanzierung der Diakonie*, en allemand uniquement) qui présente les conséquences potentielles de cette obligation sur l'action diaconale des Églises.
- La Conférence Diaconie Suisse entretient un échange institutionnalisé avec les œuvres diaconales. Pour en donner une vue d'ensemble, en 2022, elle a publié sur son portail spécialisé une carte virtuelle de la diaconie en Suisse. Par ailleurs, elle invite régulièrement des conférencières et des conférenciers à présenter leur travail.
- La Conférence Diaconie Suisse travaille sur un sondage afin de mieux comprendre les spécificités de la mission diaconale en Suisse romande. Les résultats sont attendus dans le courant de l'année prochaine.

Les principaux travaux de la Conférence ainsi que des actualités importantes (politique, société civile, pays voisins) sont régulièrement publiés sur le portail spécialisé bilingue diaconie.ch / diakonie.ch.

5.1.2 Fondia

La Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'EERS (fondia) rend compte directement de ses activités au Synode dans son propre rapport annuel.

Au cours de l'année sous revue, fondia a continué à collaborer de manière constructive avec la Conférence Diaconie Suisse. D'une part les projets diaconaux soutenus par fondia ont fait l'objet d'une meilleure diffusion auprès des milieux intéressés (présentation en deux langues sur le portail spécialisé diaconie.ch / diakonie.ch), d'autre part les deux institutions ont travaillé main dans la main à un projet de coopération visant à assurer la coordination de l'activité de subventionnement et des priorités thématiques.

5.1.3 Pro Mente Sana, cours ensa

Depuis un certain temps, l'attention du public est attirée sur la souffrance psychique de la population suisse, en particulier des adolescentes et des adolescents et des jeunes adultes. Le COVID-19 n'a fait qu'aggraver la situation. En Suisse, une personne sur deux sera touchée une fois dans sa vie par une maladie psychique.

La formation ensa est l'équivalent suisse du programme australien *Mental Health First Aid*. En Suisse, le programme a été lancé en 2019 par la fondation Pro Mente Sana avec le soutien de la fondation Beisheim. Il a pour but d'apprendre aux non-spécialistes à aider leurs proches en cas de souffrance psychique, d'aggravation d'un trouble ou de crise aiguë. Le cours ensa de premiers secours, dispensé par des instructrices et des instructeurs formés à cet effet, permet d'acquérir des compétences de base sur les troubles psychiques et de s'entraîner à utiliser les techniques pratiques de premiers secours psychiques lorsque survient un problème ou une crise.

Le Conseil de l'EERS a prolongé la convention cadre avec Pro Mente Sana jusqu'à fin 2026 afin que les Églises membres de l'EERS et d'autres organismes ecclésiaux puissent continuer à offrir les cours ensa – sous licence – à des conditions avantageuses. Cette offre de formation cible les collaboratrices et les collaborateurs ecclésiaux aussi bien que les paroissiennes et les paroissiens. En 2022, 112 participantes et participants issus des Églises

membres ont suivi la formation ensa. Jusqu'à présent six Églises membres et un autre organisme ecclésial ont signé la convention avec l'EERS. Une première rencontre de réseautage en présence des spécialistes du domaine s'est déroulée en décembre.

5.1.4 Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE)

La CNE est un comité d'expertise indépendant. En tant que commission indépendante, elle est chargée d'informer sur l'état de la recherche médicale, d'évaluer les retombées sociales et les enjeux éthiques des biotechnologies dans la médecine humaine tout en menant une réflexion éthique globale (cf. loi fédérale sur la procréation médicalement assistée, LPMA). En 2022, elle a principalement abordé les questions suivantes : votation fédérale relative à la modification de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, prise de position sur le don d'ovules, directives concernant la réglementation du diagnostic préimplantatoire dans la loi sur la procréation médicalement assistée (directives DPI), et suite du travail sur la dysphorie de genre et le changement médical de sexe. Lors de leur rencontre annuelle internationale, les trois commissions d'éthique allemande, autrichienne et suisse se sont penchées sur leur perception d'elles-mêmes, en partant de ce qu'elles ont accompli pendant la pandémie de COVID-19 ainsi que dans le contexte des nouvelles réglementations allemande et autrichienne relatives à l'aide au suicide déjà en vigueur ou sur le point de l'être.

5.2 Aumônerie spécialisée

5.2.1 Aumônerie auprès des requérantes et requérants d'asile dans les centres fédéraux d'asile (CFA)

Durant l'année sous revue, les aumôneries des CFA ont organisé deux réunions à l'échelon national auxquelles ont participé plus de 30 participantes et participants. Lors de la première réunion, une partie de la journée consacrée à la formation continue a permis d'introduire les bases juridiques et les fondements de l'activité d'aumônière ou d'aumônier des CFA. Par ailleurs, le professeur Hansjörg Schmid, directeur du Centre suisse islam et société (CSIS) de l'Université de Fribourg, a fait un exposé sur la question de l'aumônerie musulmane dans les CFA. Rifa'at Lenzin, présidente de l'association pour l'assurance qualité de l'aumônerie musulmane en institution publique dans le canton de Zurich (QuaMS), a ensuite présenté le travail de son association. La seconde réunion a été consacrée à la nouvelle procédure d'asile et aux retours d'expériences depuis son introduction dans toute la Suisse en 2019 ; Vijitha Schniepper-Muthuthamby, cheffe et responsable juridique du Bureau de consultation juridique pour personnes requérantes d'asile de l'EPER en Suisse du Nord-Ouest, a fait un exposé sur ce sujet. Puis Martin Zürcher, aumônier des prisons depuis de nombreuses années, a fait une présentation sur le secret de fonction, sur son importance fondamentale pour le travail d'aumônerie et sur les aspects juridiques de la question

Comme les années précédentes, la chancellerie de l'EERS continue de coordonner la préparation et la gestion des réunions semestrielles du Comité mixte qui regroupe les trois Églises nationales, l'Union suisse des comités d'entraide juive (VSJF) et le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Le Comité mixte accompagne et surveille la mise en œuvre de la convention cadre commune relative à l'aumônerie dans les CFA. Il s'est réuni début mai, mi-septembre et fin octobre 2022.

Au cours de l'année sous revue, le travail de l'aumônerie dans les CFA a dû s'adapter à l'arrivée d'un afflux important de personnes réfugiées en provenance d'Ukraine, et faire face

aux défis posés par leur hébergement et leur accompagnement. Par ailleurs, l'année a été marquée par des développements internes à différents niveaux. Ainsi, en avril, à la demande des communautés religieuses signataires de la convention cadre de 2002 (EERS, ECCS, CES et VSJF), une réunion au sommet avec le SEM s'est déroulée à Wabern (BE), lors de laquelle les parties ont décidé d'un commun accord de mettre à jour cette convention. La mise en œuvre de la procédure de révision incombera au comité mixte. Dans ce chantier, l'EERS en particulier, qui a toujours occupé la fonction de coordinatrice au sein du comité mixte, est appelée à jouer un rôle clé pour ce qui a trait à l'organisation des procédures et des travaux de fond. Dans le cadre de la révision de la convention cadre, il est également prévu de mettre à jour la Charte de 2009 des Églises nationales et à la VSJF. Pour se préparer, l'EERS et la CES ont organisé un événement en ligne destiné à recueillir en amont les avis des aumônières et des aumôniers des CFA sur les futures procédures de révision.

Dans le contexte des procédures de révision à venir et d'un projet pilote du SEM qui a permis de renforcer la présence de l'aumônerie musulmane dans les CFA, les Églises et les organismes représentés dans le comité mixte ont décidé d'y intégrer la Fédération des organisations islamiques de Suisse (FOIS), et le comité de la FOIS a désigné sa déléguée en la personne de Rifa'at Lenzin.

À l'invitation du SEM, une deuxième réunion au sommet des trois Églises nationales et de la VSJF s'est déroulée mi-octobre à Wabern. Les parties ont discuté de leurs divergences d'attentes, de besoins et d'exigences quant à un financement public de l'aumônerie des CFA, cela dans le contexte du projet pilote (début 2021 – fin 2022) en vue de l'établissement d'une aumônerie musulmane dans les CFA.

5.2.2 Groupe de travail soins palliatifs

En alternance avec le congrès national, le groupe de travail œcuménique a organisé une journée nationale sur la démence le 26 octobre 2022 à Berne. Cet événement bilingue a mobilisé aussi bien du personnel médical que des aumônières, aumôniers et responsables des deux confessions. Les exposés et les groupes de travail ont apporté divers éclairages sur la démence et ses multiples aspects, aussi bien du point de vue de la médecine, du soin et de l'accompagnement, que de la spiritualité et de l'aumônerie. Cette journée, animée par des intervenantes et des intervenants de haut vol, a attiré un public nombreux et a rencontré un grand succès, tant sur le fond que sur la forme, comme de nombreuses réactions en ont témoigné. En 2023, le groupe de travail œcuménique présentera au congrès national une nouvelle installation artistique sur la question de la spiritualité.

5.2.3 Aumônerie dans les milieux de la santé

Le domaine de la santé traverse une période de mutations à plusieurs niveaux. Cette transformation se répercute sur l'aumônerie : il devient de plus en plus urgent de définir et de faire évoluer son rôle et son identité. Ce constat a suscité des réflexions sur la réorientation et le renforcement du positionnement de l'aumônerie dans la santé financée par les Églises nationales. À cet effet, l'Église catholique a adressé à l'EERS une demande concernant la publication d'une Charte commune sur l'aumônerie dans le domaine de la santé, ainsi que la création d'un bureau de coordination.

Au début de l'année sous revue, le Conseil de l'EERS a consulté la Conférence des présidences d'Église sur la Charte ; cette dernière a émis des questions et des réserves qui ont poussé le Conseil de l'EERS à se retirer de la publication (cf. chap. 1.3). Mais en parallèle,

le Conseil de l'EERS a exprimé son soutien à un bureau national de coordination de l'aumônerie dans le domaine de la santé. Un groupe de projet paritaire a donc été constitué avec la Conférence des évêques suisses et avec la Conférence centrale catholique romaine de Suisse pour réfléchir à la manière de mettre sur pied le futur service. Le projet sera mis en consultation auprès des Églises en 2023.

Le Conseil a également répondu positivement à la demande ultérieure de la CES pour l'organisation d'une journée d'étude.

5.2.4 Aumônerie de l'armée (AA)

Le 18 mai 2020, le Conseil a signé un accord de partenariat avec l'armée afin de permettre aux Églises de continuer à fournir des aumônières et des aumôniers militaires qualifiés. En vertu des Principes de l'aumônerie de l'armée, ces derniers sont tenus d'exercer leur activité en faveur de tous les membres de l'armée sans distinction ; l'aumônière ou l'aumônier « sait faire preuve d'ouverture œcuménique et interreligieuse quand le militaire l'invite sur le terrain de ses propres convictions, qu'elles soient religieuses, ecclésiales, confessionnelles ou liées à une vision du monde personnelle » (Principes 1.1.f). Sur le plan de la représentation protestante dans l'aumônerie militaire, la situation actuelle n'est pas satisfaisante. L'intérêt a diminué. Toutefois, il s'agit d'une responsabilité à l'égard de la société que les Églises veulent continuer d'assumer.

Le projet Aumônerie de l'armée a été présenté en décembre 2021 lors de la retraite de la Conférence des présidences d'Église. En juin 2022, le Synode a adopté un document de décision qui indique notamment que l'EERS est désignée par les Églises membres comme partenaire officielle de l'armée en matière d'AA. Il a en outre adopté des critères pour la recommandation de candidates et de candidats pour ce service. L'approbation de paquets de mesures a conduit d'une part à la constitution d'un nouveau groupe de travail chargé d'élaborer la mise en œuvre des mesures, lequel prendra ses fonctions en janvier 2023, d'autre part à la nomination dans chaque Église membre d'une personne de contact chargée d'assurer la communication entre l'EERS et sa propre Église, de veiller à la mise en œuvre des mesures au niveau cantonal, et d'accompagner tant la postulation des candidates et candidats à l'aumônerie militaire que le processus de recrutement. La première séance de coordination des personnes de contact AA est prévue début février 2023. Une réunion de l'ensemble des aumônières et aumôniers militaires est également inscrite à l'agenda 2023.

5.3 Politique en matière de migration et d'asile

5.3.1 Réunions des responsables de la migration des Églises membres

Ces réunions offrent aux responsables spécialisés des Églises membres et de l'EERS l'occasion d'échanger sur leurs activités et leurs expériences, de tisser des liens, de découvrir les synergies possibles dans le domaine de la migration et de les exploiter. Par ailleurs, les participantes et les participants sont invités, le plus souvent par le biais d'un exposé ou d'une table ronde, à approfondir des questions ou des sujets propres au domaine de la migration. Outre les responsables de la migration des Églises membres de l'EERS, les réunions accueillent aussi régulièrement des spécialistes de l'EPER. La première des deux réunions de l'année sous revue s'est déroulée le 27 avril à Berne. Un service d'interprétation simultanée a été mis sur pied pour la première fois afin de stimuler l'échange entre régions linguistiques. En tant que responsable du dicastère diaconie et aumônerie, la vice-présidente

du Conseil de l'EERS, Esther Gaillard, a adressé quelques mots d'accueil aux 19 participantes et participants. Le traditionnel temps d'échange sur le travail en lien avec la migration réalisé par les Églises membres de l'EERS a été suivi d'une présentation d'Andrea Oertli, chargée des questions nationales au sein de la division Communication de l'EPER, qui a parlé des perspectives en matière de politique migratoire et de l'engagement de l'EPER dans le contexte de la guerre en Ukraine. Ensuite, Frank Mathwig, chargé des questions théologiques et éthiques à l'EERS, a fait un exposé sur la responsabilité sociopolitique du Conseil de l'EERS en prenant l'exemple du débat autour du statut juridique des personnes réfugiées en Suisse.

La réunion d'automne s'est déroulée le 15 novembre, de nouveau à Berne, et a rassemblé 20 participantes et participants. Après quelques mots d'introduction prononcés par Esther Gaillard, El Uali Said, responsable des bureaux de consultation juridique de l'EPER pour les requérantes et requérants d'asile en Argovie et à Soleure, a parlé du mandat de protection juridique dans la procédure d'asile et de l'importance des bureaux de consultation juridique cantonaux. Ensuite, le chef de la Section Hébergement et projets du SEM, Eric Kaser, invité sur fond d'actualité, a parlé aux responsables de la migration de la situation extrêmement tendue dans les CFA, leur a présenté le contexte migratoire actuel (flux de réfugiés vers et à l'intérieur de l'Europe), et a répondu à leurs questions.

5.3.2 Commission fédérale des migrations (CFM)

La CFM, commission instituée par le Conseil fédéral, a pour mandat légal de traiter des questions d'ordre social, économique, culturel, politique, démographique et juridique soulevées par la présence des personnes étrangères en Suisse dont font partie les requérantes et les requérants d'asile, les réfugiées et les réfugiés reconnus ainsi que les personnes admises à titre provisoire. L'EERS y est représentée par le pasteur Christoph Sigrist. La séance plénière de la CFM s'est déroulée le 3 mai 2022 à Berne.

5.4 Femmes et genres

5.4.1 Conférence Femmes et Genres

Fin 2022, la Conférence Femmes a achevé un processus de développement entamé en 2016. Les déléguées ont approuvé le changement de nom, de « Conférence Femmes » à « Conférence Femmes et Genres », pour mieux refléter les thématiques traitées depuis sa création, en 1999.

Au printemps 2022, la journée thématique « Mêmes droits – même pouvoir ? État des lieux et perspectives de l'égalité dans l'Église » s'est livrée à une analyse créative et pragmatique de l'égalité des chances et des droits des femmes au sein de l'Église.

Pour faire suite à la première journée thématique de l'année, celle d'automne était consacrée au thème des identités de genre sous le titre « Il n'y a pas l'homme et la femme... Identités de genre et l'Église ». Pour accroître la sensibilité à la cause queer, les paroisses sont invitées à créer des espaces de rencontre, une manière de favoriser la compréhension et le progrès en matière d'inclusion.

5.4.2 Fonds pour le travail des femmes

La Commission du Fonds pour le travail des femmes a siégé deux fois durant l'année 2022, sous la présidence de Ruth Pfister, membre du Conseil de l'EERS. La mission du Fonds est de soutenir financièrement les femmes protestantes en Suisse d'une part, et d'autre part des projets de défense des droits des femmes, de l'égalité entre femmes et hommes, ainsi que les publications de théologiennes ou les travaux scientifiques dédiés aux femmes dans l'Église. En 2022, sur les sept demandes de contribution déposées auprès de la Commission, une seule répondait aux critères du Fonds et elle a été soutenue pour un montant de CHF 1 500.- Depuis mai 2022, la Commission du Fonds pour le travail des femmes discute de la manière dont le fonds peut exercer sa mission à l'avenir.

5.4.3 Prix international Sylvia Michel, remise du prix 2022

Depuis 2009, le Prix Sylvia Michel encourage et soutient les personnes et les projets qui préparent les femmes à occuper des postes de direction dans les Églises réformées du monde entier. En 2022, le prix a été attribué à Rebecca Mutumosi Mfutila, une pionnière venant de République démocratique du Congo. Pour la première fois, il a été remis dans le cadre du synode de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS.

Rebecca Mutumosi Mfutila est la première femme consacrée pasteure de la Communauté évangélique du Kwango CEK. Par son engagement résolu, la théologienne, née en 1968, surmonte les barrières dans les Églises réformées de la République démocratique du Congo de manière déterminée, mais aussi avec finesse et diplomatie. Elle représente un modèle pour de nombreuses femmes.

La remise du Prix durant le synode vise à renforcer sa visibilité. L'EERS a ancré l'égalité dans sa constitution, aussi continuera-t-elle de s'investir pour l'attribution du Prix. L'EERS participe ainsi au soutien des femmes à des fonctions dirigeantes dans la communauté ecclésiale réformée, partout dans le monde. Doté de 5 000 dollars, le Prix est décerné conjointement par l'Association des présidentes et vice-présidentes (qu'elles soient en fonction ou non) des Églises réformées de Suisse, par l'Église évangélique réformée de Suisse EERS et par la Communion mondiale d'Églises réformées CMER.

5.5 Protection de l'intégrité personnelle : réunion de réseautage

À l'automne 2020, le Conseil a adopté les six leviers d'action pour la prévention des transgressions des limites et du harcèlement sexuel et a recommandé aux Églises de les intégrer à leurs propres concepts de protection. En parallèle, le Conseil a instauré deux réunions annuelles pour les personnes de référence au sein des Églises membres : ces rendez-vous sont conçus pour favoriser les échanges et pour aborder des questions de fond. Parmi les participantes et les participants, on compte environ une moitié de spécialistes et une moitié de membres d'exécutifs, en particulier pour les Églises de plus petite taille. Ce mélange rend l'approche de la question enrichissante pour toutes les personnes impliquées.

En 2022, un conflit d'agenda a réduit le nombre de réunions à une seule (en ligne). Les participantes et les participants y ont abordé la question de la formation des collaboratrices et des collaborateurs, en particulier du point de vue du contenu et de la forme, ainsi que celle

des facteurs de réussite et des défis identifiés au sein des Églises membres par les personnes de référence. Deux réunions sont à nouveau prévues en 2023 ; la première sera consacrée à la gestion de crise.

6. L'engagement public protestant

6.1 Relations publiques de l'EERS

En 2022, le secteur communication de l'EERS a concentré ses efforts sur la gestion des crises qui s'enchaînent, sur le compte-rendu des synodes d'été et d'automne, et sur l'accompagnement, en termes de communication, de la 11^e Assemblée du Conseil œcuménique des Églises (COE) qui s'est tenue du 31 août au 8 septembre à Karlsruhe.

Après l'offensive de la Russie en Ukraine, la task force Ukraine s'est immédiatement mise au travail. Des pages spécifiques ont été créées sur le site internet de l'EERS (Venir en aide aux personnes réfugiées, Situation religieuse en Ukraine) qui a ainsi joué le rôle de plateforme d'information au service des Églises membres. Par ailleurs, une liste des initiatives lancées par différents acteurs (temps de prière, événements, appels et déclarations) a été tenue à jour et les offres nationales ont été relayées. Le 4 mars 2022, les cloches de toutes les églises ont retenti dans tout le pays ; le 2 avril, la présidente de l'EERS a participé aux côtés de l'ensemble des membres du Conseil suisse des religions (CSR) à la manifestation pour la paix à Berne, et son discours sur la Place fédérale a été très remarqué.

Le prolongement de la guerre en Ukraine a fait apparaître des problématiques en lien avec les risques de pénurie d'énergie en Suisse. L'EERS a donc inséré un nouvel onglet thématique sur son site internet, et la task force a également élargi le champ de ses réflexions. Le site internet fournit des documents d'aide aux paroisses, des exemples de mesures concrètes et d'activités diaconales en lien avec la gestion de la pénurie énergétique, et des réflexions éthiques et théologiques fondamentales sur la crise ainsi que sur la guerre et la paix. La guerre en Ukraine et les risques de pénurie d'énergie ont également entraîné de nombreuses sollicitations médiatiques.

Les deux synodes de l'EERS en juin à Sion et en novembre à Berne ont requis l'aide et l'accompagnement du secteur de la communication. Outre des points en lien avec la guerre en Ukraine et avec l'aumônerie (milieux de la santé, armée et dans les CFA), la réélection de la présidente de l'EERS et l'élection du Conseil pour la législature 2023-2026 ont été au cœur du synode d'été. Le synode d'automne a donné lieu à la remise du Prix international Prix Sylvia Michel ainsi qu'à une table ronde en présence de représentantes et de représentants d'Églises du Proche-Orient.

Le secteur de la communication de l'EERS a été très impliqué dans la planification, l'organisation et l'aide à la communication dans le cadre de la participation de l'EERS à la 11^e Assemblée du COE à Karlsruhe. La conception du Swiss Hub (stand de l'EERS), y compris du matériel et des animations, ainsi que la prise de contact avec d'autres actrices et acteurs de la communication à Karlsruhe ont exigé beaucoup de ressources. L'événement a impliqué la construction et la gestion d'un site internet trilingue autonome. Le secteur communication de l'EERS était présent sur place et a géré la publication des posts sur le blog.

Dans l'arène politique, l'EERS s'est intéressée à plusieurs votations et objets. Elle a notamment participé au débat sur l'accès au mariage pour les couples de même sexe. Après la votation du 26 septembre 2021 et le oui du peuple au mariage pour toutes et tous, l'EERS a

publié mi-2022 un document de réflexion intitulé *Mariage, parentalité, enfants* qui traite de questions de bioéthique en lien avec la procréation médicalement assistée. Par ailleurs, le Conseil s'est exprimé sur le don d'organes et a pris position dans le cadre de consultations sur la modification de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), sur la réforme de la maturité (ORM) et sur la loi sur le renseignement (LRens).

Les responsables de la communication se sont retrouvés une fois au niveau alémanique et une fois au niveau national. Les responsables de la communication des Églises réformées BeJuSo, ZH, BL, AG et SG, l'EERS et l'EPER ont continué de se coordonner sur le plan thématique lors d'une conférence téléphonique informelle mensuelle.

Au cours de l'année sous revue, le travail médiatique, les réponses personnalisées aux demandes de toute sorte, la collaboration avec la présidence du Synode, avec la présidente et le Conseil de l'EERS, ainsi que l'élaboration et la diffusion de publications, de communiqués de presse, ou d'articles sur le site internet de l'EERS, ont fait partie des tâches quotidiennes en lien avec la mission de base du secteur.

6.2 Positions évangéliques réformées

6.2.1 Mariage, parentalité, enfants

À la suite de la votation sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe et en réponse à la motion de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall « Famille, mariage, partenariat, sexualité dans une approche protestante », le Conseil de l'EERS a approuvé la publication de l'étude *Mariage, parentalité, enfants. Quelles conséquences le mariage pour les couples de même sexe entraîne-t-il ?*, et de sa synthèse *10 questions – 10 réponses. Mariage, parentalité, enfants dans une perspective réformée*. L'étude consiste en une réflexion relative aux fondements éthiques et théologiques et en une analyse afin d'ouvrir le débat au sein de l'Église et à apporter des éléments pour permettre à l'Église de prendre part aux débats de politique sociétale. En partant de la compréhension réformée de la notion d'alliance, l'étude esquisse une approche théologique de la relation, et l'applique ensuite aux questions actuelles en lien avec les relations plurielles au sein des familles, dans les couples et entre les enfants. Les réflexions ne se limitent donc pas à l'homoparentalité et aux familles de couples de même sexe, mais ouvrent une perspective éthico-théologique sur les défis bioéthiques liés à la procréation médicalement assistée (actuellement don d'ovules). Les réflexions dépassent le cadre des prises de position confessionnelles et œcuméniques habituelles sur le mariage et la famille, et s'ouvrent explicitement aux discours alternatifs de la société libérale. En revanche, le document met délibérément de côté les questions délicates sur l'identité et la dysphorie de genre dont la complexité justifie et requiert une analyse éthico-théologique spécifique. L'étude a été publiée en français, en allemand et en anglais, et la synthèse en français et en allemand.

6.2.2 Don d'organes

À l'approche de la votation populaire sur le passage du modèle du consentement explicite à celui du consentement présumé en matière de don d'organes, le Conseil de l'EERS a pris position dans une publication intitulée *10 questions – 10 réponses. Le don d'organes, un don de soi. Prise de position du Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS*. Le Conseil de l'EERS est resté cohérent par rapport à ses positions antérieures en affirmant qu'il s'opposait au modèle du consentement présumé et prônait le modèle de la déclaration d'intention qui mise sur l'explicitation aussi claire que possible des convictions personnelles

des citoyennes et des citoyens. La position du Conseil de l'EERS a fait l'objet de débats publics lors de différentes manifestations.

6.2.3 Conversion religieuse pendant la procédure d'asile

Depuis le début des grands flux migratoires en 2015, la question de la conversion religieuse comme motif d'octroi d'un statut de protection dans le pays d'accueil a pris de plus en plus d'importance. Les Églises et l'État sont confrontés à la nouvelle problématique des conséquences politiques d'une conversion au christianisme. Actuellement, certaines décisions prises dans le domaine de l'asile et des réfugiés incluent un jugement sur la pertinence et le poids d'une conversion religieuse. Les responsables sont ainsi appelés à prendre des décisions lourdes de conséquences. Par ailleurs, les Églises qui acceptent de baptiser une personne réfugiée sont aussi concernées. À l'origine, le Conseil de l'EERS avait sollicité la rédaction d'un guide à l'attention des paroisses sur les demandes de baptême émanant de personnes réfugiées, mais finalement, cette mesure lui a semblé insuffisante. Il a donc commandé une étude de fond sur la question de la conversion religieuse sous l'angle théologique et ecclésial ainsi que du droit des réfugiés et d'asile, et de la politique d'asile. L'étude s'intitule *Religiöse Konversion. Theologische und rechtsethische Überlegungen zur Konversionsprüfung im Asylverfahren* (La conversion religieuse : réflexions théologiques et éthico-juridiques sur la conversion pendant la procédure d'asile, en allemand uniquement). Elle a été approuvée par le Conseil de l'EERS, et elle constitue la base non seulement du guide à l'attention des paroisses, mais aussi d'un dialogue approfondi avec les milieux de la politique et du droit. L'étude développe différentes manières de voir les phénomènes de conversion religieuse et présente des pistes et des critères pour poser un jugement à la fois précis et sensible pendant la procédure d'asile.

6.2.4 Initiative sur les glaciers

La prise de position du Conseil de l'EERS sur l'initiative pour les glaciers, intitulée *C'est au Seigneur qu'appartient la terre, avec tout ce qui s'y trouve (Ps. 24, 1). Pourquoi les Églises se sentent-elles aussi concernées par la durabilité ?* s'inscrit dans une série de déclarations et d'actions en lien avec la durabilité, la protection du climat et l'éthique écologique. Dans cette dernière publication, datée de décembre 2022, le Conseil de l'EERS évoque la responsabilité des Églises envers la Création d'un point de vue théologique et éthique, ainsi que les affirmations pionnières de la théologie et de l'Église sur ce sujet. Le cœur du propos est résumé dans la proposition suivantes : « Le monde ne tombe pas dans la catégorie des biens dont les êtres humains en vie aujourd'hui peuvent jouir indéfiniment. [...] La vision biblique sur le monde comme don de la Création oriente le regard sur ce que les créatures ne possèdent pas et ne peuvent pas se procurer, mais qui leur permet de vivre, tout simplement. Cette posture de gratitude ne peut pas venir de la sphère politique. » Une posture de respect à l'égard de la nature, ancrée dans la Bible et fondée sur le plan éthico-théologique, transparaît moins dans des stratégies visant à lutter contre les actes de destruction de l'environnement par des actions correctives que dans la prise de conscience et une attitude d'autolimitation à l'égard de l'environnement non humain, qui ne consiste pas à faire mais à laisser être la nature selon sa valeur et son droit propres. C'est la posture que défend le Conseil de l'EERS.

6.2.5 « La paix est la réalité »

L'invasion de l'Ukraine par la Russie marque le retour de la guerre conventionnelle en Europe. Elle a non seulement fait apparaître la faiblesse du droit international, mais aussi remis en question les visions post-1989 de l'éthique protestante de la paix et de sa pertinence.

Par ailleurs, du point de vue de la Suisse, la pertinence et la durabilité de la neutralité font l'objet d'un débat. C'est pourquoi, dès le début de la guerre, le Conseil de l'EERS a fait rédiger et a approuvé un document de réflexion afin de proposer une mise en perspective éthique et théologique de la guerre et de la paix, ainsi qu'une base de discussion au sein des Églises. Après une introduction sur la réapparition de la guerre conventionnelle, le document esquisse les bases éthiques et théologiques du débat ecclésial à partir de la Bible, puis de l'œcuménisme (COE, CEPE, Église orthodoxe russe) et enfin du protestantisme réformé (références à Karl Barth). Une brève présentation de la place de la guerre dans le droit international constitue la transition vers le chapitre qui porte sur les conséquences pratiques des événements pour l'Église – principalement questions en lien avec la gestion de l'afflux de personnes réfugiées, avec les débats politiques et sociétaux sur la guerre, avec la primauté biblique et théologique de la réconciliation – ainsi que sur les conséquences du point de vue de la théologie de l'alliance. Le document du Conseil de l'EERS n'offre ni réponses, ni solutions. Il suggère bien plutôt des critères permettant aux Églises de déterminer les éléments à prendre en compte, du point de vue éthique et théologique, lorsqu'elles participent au débat sur la guerre en Ukraine.

6.2.6 Dimanche des réfugiés

Les chancelleries/secrétariats des trois Églises nationales se sont réunies en ligne le 16 novembre 2022 pour échanger sur l'avenir du message du Dimanche des réfugiés. Elles proposent que le Conseil suisse des religions (CSR), où siègent également des musulmanes et des musulmans, des orthodoxes et des représentantes et représentants des Églises évangéliques libres, assume désormais la production d'un support adapté. Le CSR organisera un tournus et désignera chaque année la confession ou la religion responsable pour l'année suivante, comme le fait la CTEC pour la Journée internationale des droits humains. La nature même de l'ancien message doit être repensée. Il s'agit non plus seulement de parler des réfugiés, mais de parler avec eux, et même de leur donner la parole. Cette proposition est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité du CSR qui aura lieu en 2023.

Depuis cette année, la CTEC est responsable de la production du document d'animation pour la Journée internationale des droits humains. Le secteur de la communication de l'EERS a soutenu la CTEC pour la diffusion du document conçu cette année par l'Église évangélique méthodiste qui y propose une réflexion sur le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

6.2.7 Fonds en faveur des droits humains

Au cours de l'année sous revue, le Fonds en faveur des droits humains de l'EERS a permis de soutenir d'une part des projets présentés par la Société pour les peuples menacés et par le Service de consultation pour les sans-papiers, d'autre part des personnes menacées ou atteintes dans leurs droits humains. Le bureau de contact Droits humains de l'EPER est chargé d'examiner les demandes, puis de transmettre les dossiers validés au Fonds en vue du versement du montant octroyé.

6.3 Groupes d'intérêt et participation au débat public

6.3.1 Coordination avec les autorités fédérales

Le présent chapitre n'énumère qu'une partie des consultations et prises de position de l'EERS. La liste exhaustive se trouve en annexe.

6.3.1.1 Votation sur la loi sur la transplantation

En amont de la votation sur la loi sur la transplantation, qui a finalement été approuvée par le peuple le 15 mai 2022, le Conseil de l'EERS s'est prononcé en faveur du modèle de la déclaration d'intention (variante étroite du consentement explicite), et contre la variante élargie du modèle du consentement présumé soumise en votation en mai en tant que contre-projet indirect à l'initiative sur le don d'organes. Le Conseil a pris position dans un document intitulé *10 questions – 10 réponses. Le don d'organes, un don de soi*.

6.3.1.2 Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration

Le 3 mai 2022, l'EERS a déposé auprès du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), responsable du dossier, une réponse à la consultation au sujet de la modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) en vue de limiter les prestations d'aide sociale octroyées aux ressortissants d'États tiers. Le projet de nouvelle réglementation, qui prévoit de réduire l'aide sociale pendant les trois premières années qui suivent l'octroi d'une autorisation de courte durée ou de séjour, a été clairement refusé par l'EERS pour des motifs de politique sociale et d'éthique juridique. Selon l'EERS, le rapport entre les économies escomptées et les risques engendrés par le projet de révision – problèmes sociaux majeurs et préjudices pour l'État de droit – est tout à fait disproportionné.

6.3.1.3 Réforme de la maturité

Le 20 septembre 2022, l'EERS, la Conférence des évêques suisses (CES), la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (CCCRS/RKZ) et l'Église catholique-chrétienne de la Suisse (ECCS) ont déposé une réponse commune à la consultation relative à la révision totale de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM) et de la convention administration passée entre la Confédération et les cantons concernant la reconnaissance des certificats de maturité. Les Églises ont fondamentalement soutenu l'orientation donnée aux objectifs de formation et aux stratégies définis par le projet d'ordonnance dans les termes suivants : « encourager [l']ouverture d'esprit [des élèves], leur esprit critique et leur capacité de jugement » et « développer simultanément leur intelligence, leur volonté, leur sensibilité éthique et esthétique ainsi que leurs aptitudes physiques ». Et elles ont estimé que cela justifierait que les religions fassent l'objet d'une discipline fondamentale, puisque cette matière développe les compétences citées. Elles ont donc demandé, dans leur réponse à la consultation, que l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale prévoie que la matière « religions », seule ou en combinaison avec la philosophie, constitue une discipline fondamentale obligatoire pour tous les élèves de tous les cantons. Par ailleurs, elles ont accueilli de manière positive que le projet prévoie de proposer la discipline « religions » parmi les options spécifiques. La réponse à la consultation a été signée par la pasteur Rita Famos, présidente de l'EERS, par l'évêque Harald Rein (ECCS), par l'évêque Felix Gmür, président de la CES, et par Renata Asal-Steger, présidente de la CCCRS/RKZ.

6.3.1.4 Loi fédérale sur le renseignement

Le 7 septembre 2022, l'EERS a déposé auprès du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) une réponse à la consultation sur la modification de la loi fédérale sur le renseignement (LRens). Le Conseil de l'EERS estime que « les modifications de l'art. 28n. LRens concernant le secret professionnel ont des conséquences directes et notables sur le travail, le statut et la protection des pasteurs et des pasteurs ainsi que des collaboratrices et collaborateurs ecclésiastiques ». Dans sa prise de position détaillée, le Conseil s'est clairement opposé à la suppression de l'art. 28, al. 2n, LRens

proposée dans le cadre de la modification de la loi fédérale sur le renseignement. « De manière générale, il émet des réserves importantes sur la révision de la loi eu égard à sa cohérence avec les droits fondamentaux et les droits humains, à sa proportionnalité et aux conséquences sociales qu'elle entraînerait probablement. » Dans sa réponse, le Conseil de l'EERS note que le rapport explicatif de mai 2022 concernant la révision de la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement n'est pas exempt de graves lacunes juridiques et de contradictions sur le plan de l'argumentation.

Dans sa prise de position, le Conseil souligne l'intérêt fondamental d'une aumônerie ecclésiastique « qui apporte à chaque individu, quelle que soit sa situation de vie, un accompagnement, un soutien et des perspectives, qui agisse contre les phénomènes d'escalade dans les rapports de violence, et qui fournisse à la collectivité des ressources indispensables en matière d'intégration, de prévention et de gestion des conflits. Le succès de l'aumônerie ecclésiastique dans les différents domaines de la société dépend foncièrement de la relation de confiance que les aumôniers et les aumônières peuvent instaurer, favoriser et garantir en toute fiabilité. [...] L'aumônerie ecclésiastique ne peut s'acquitter de sa tâche que si son travail est spécifiquement protégé par le droit public. En outre, il est d'ores et déjà possible d'être délié du secret professionnel dans le contexte de l'aumônerie si le maître du secret donne son consentement explicite ou si une demande correspondante est adressée à l'autorité supérieure ou à l'autorité de surveillance. [...] L'Église elle-même se porte garante du traitement responsable des informations qui lui sont confiées, à elle et à ses collaboratrices et collaborateurs. Un assouplissement du secret de fonction dans le contexte de l'aumônerie constitue une atteinte inacceptable à l'identité et à la mission de l'aumônerie et de la diaconie ecclésiastiques. »

6.3.2 Forum politique

Le Forum politique Berne, qui se trouve dans l'ancienne Tour des Prisons, organise des manifestations et des expositions sur des thèmes politiques et contribue ainsi à l'éducation politique et à la promotion d'une démocratie participative. Outre les personnes intéressées et celles qui sont engagées en politique, le Forum politique cible en particulier les écoles et les jeunes.

En septembre 2022, après plusieurs mois d'exploitation partielle en dehors de l'infrastructure habituelle, le Forum politique a fêté la réouverture de la Tour des Prisons, désormais dotée d'un ascenseur, accessible à toutes et à tous, et transformée en véritable Tour de la démocratie. En collaboration avec le canton et la ville de Berne, avec la Bourgeoisie et avec la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (CCRS/RKZ), l'EERS s'engage dans le Forum politique Berne, et siège en tant que coresponsable au comité et au conseil consultatif depuis 2018. L'EERS s'est davantage engagée dans le Forum politique grâce à une augmentation provisoire de l'allocation en personnel (20 %) depuis août 2022 (jusqu'en décembre 2023).

Au cours de l'année sous revue, l'EERS a participé à plusieurs manifestations en plus de son travail au sein des organes. En avril, Frank Mathwig, chargé des questions théologiques et éthiques, a animé une table ronde en lien avec la votation sur le consentement présumé au don d'organes. En octobre, le Forum politique a organisé un débat suggéré par l'EERS sur la question des inégalités de traitement que subissent les personnes réfugiées en Suisse, qui faisait l'objet d'un vaste débat public dans le contexte de l'activation par le Conseil fédéral du statut S pour la première fois de l'histoire au printemps 2022 pour les personnes en quête de protection en provenance d'Ukraine. L'EERS a contribué à la constitution du panel, et David Zaugg, chargé des affaires publiques et de la migration, a participé concrètement par un bref exposé. En novembre, l'EERS a eu carte blanche et a organisé un

débat sur les conséquences pour l'œcuménisme de la guerre contre l'Ukraine. La présidente de l'EERS, Rita Famos, a introduit la journée, puis les trois invités – Andrej Čilerdzić, évêque du diocèse serbe-orthodoxe Autriche-Suisse-Italie, Natallia Vasilevich, théologienne orthodoxe biélorusse, membre du groupe œcuménique *Christian Vision* (Démocratie pour la Biélorussie), et Stefan Kube, directeur de l'Institut G2W et rédacteur en chef du magazine *Religion und Gesellschaft in Ost und West* – ont débattu sur le sujet suivant : « Depuis plus de huit mois, la guerre fait rage en Ukraine. Quel rôle des Églises face à la guerre en Ukraine et quelles conséquences de celle-ci pour le mouvement œcuménique ? » Le débat a été animé par Serge Fornerod.

Le public a manifesté un vif intérêt, posant de nombreuses questions à la suite du débat ; les discussions se sont poursuivies pendant l'apéritif.

6.3.3 Forum de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT)

La CNPT est un organisme de contrôle indépendant des autorités. Elle est chargée par la loi d'effectuer des visites régulières dans les établissements de privation de liberté pour veiller à ce que les droits des personnes privées de liberté soient respectés et que les mesures de restriction de la liberté qui y sont appliquées soient conformes aux droits humains et fondamentaux. Le champ d'activité de la CNPT comprend également le contrôle des centres fédéraux d'asile (CFA) en Suisse. Il existe donc des recoupements avec la coordination de l'aumônerie dans les CFA, ce qui explique notamment pourquoi l'EERS entretient des contacts informels et réguliers avec la CNPT, suit attentivement ses comptes rendus et participe à ses forums.

6.3.4 Œco Églises pour l'environnement, label Coq vert

L'EERS est représentée au comité de l'association œco Églises pour l'environnement. L'assemblée générale de 2022 a approuvé le rapport annuel et les comptes 2021, ainsi que le budget 2023. Les comptes 2021 ont été clôturés avec un déficit de CHF 3 300.- Les charges salariales ont augmenté, car les produits et services d'œco rencontrent une forte demande. Kurt Aufderreggen, collaborateur de longue date, a donné sa démission pour la mi-2022 ; il a été remplacé par une spécialiste de l'environnement, Milena Hartmann. L'association est toujours en phase de développement. Le comité d'œco a discuté de sa collaboration avec le bureau. Il a par ailleurs pris connaissance de diverses informations transmises par les spécialistes au siège de l'association, sur la politique climatique, la gestion de l'environnement et la Saison de la Création. Le comité a également échangé sur la marche à suivre pour clarifier les flux financiers. Il entend assainir les bases financières d'œco et, si possible, augmenter le montant des contributions étant donné la demande croissante ; un groupe de travail, composé de représentantes et de représentants d'œco, de l'EERS et de la CCCRS/RKZ, sera constitué pour élaborer un avant-projet ; un entretien préliminaire avec l'EERS a eu lieu en mai 2022.

Parmi ses axes de développement, œco cible la Suisse occidentale. Pour renforcer le travail environnemental d'œco dans cette région, le comité avait décidé de créer un poste temporaire à temps partiel en 2021. L'EERS a continué de soutenir financièrement le travail d'œco en Suisse romande en 2022.

Le projet EcoÉglise est porté par œco et par quatre autres organismes. Des adaptations dans la structure du projet (éventuelle création d'une association) sont prévues pour début

2024. La convention de collaboration déjà établie entre ces organismes sera révisée et renouvelée pour 2023. L'équipe a présenté ce projet à l'EERS en novembre 2022 en lui demandant son soutien moral.

6.4 Paix religieuse

6.4.1 Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)

Une nouvelle convention régulant les relations institutionnelles entre la FSCI et l'EERS a été approuvée en octobre 2021. Ce document règle aussi la manière de mandater des expertes et des experts pour des sujets d'intérêt commun aux deux Conseils sous une forme plus souple que celle d'une commission. Cette nouvelle convention a été signée en janvier par Rita Famos et Ralph Lewin. Un nouveau groupe de travail a été constitué et son mandat a été adopté. Il concerne la culture du souvenir de l'Holocauste dans les deux traditions. La rencontre des délégations de la FSCI et de l'EERS en juin à Zurich a été précédée d'un repas avec les membres de la Commission de dialogue entre juifs et protestants (CDJP) en remerciement de son travail de longue haleine. Dans la séance statutaire, des idées ont été échangées pour préciser les thèmes possibles sur lesquels le nouvel instrument de collaboration entre la FSCI et l'EERS pourrait travailler.

6.4.2 Commission Nouveaux mouvements religieux de l'EERS (NMR)

La Commission s'est réunie à trois reprises au cours de l'année sous revue : le 17 mars à Berne, le 15 juin et le 8 septembre à Zurich. Les réunions ont à chaque fois été suivies d'une séance du groupe d'expertes et d'experts. Pour la première fois, une excursion thématique a été proposée le 11 novembre consacrée au bouddhisme à Zurich : au programme, la visite du Dojo Zen, du centre de méditation Kadampa et de l'association Soka Gakkai Suisse (SGI), qui sont en négociations pour la reprise d'une ancienne maison de paroisse.

Relinfo (bureau d'information protestant Églises, sectes, religions) a continué de développer sa communication sur Instagram, et le taux de fréquentation de son site internet reste bon.

6.4.3 Conseil suisse des religions (CSR)

Durant l'année sous revue, le travail du CSR a été marqué par le conflit en Ukraine. Le CSR a fermement condamné la guerre, et il a participé à la manifestation pour la paix en avril 2022 ; Rita Famos, qui a tenu un discours à cette occasion, représentait à la fois l'EERS et le CSR. À l'occasion du Dimanche des réfugiés et face à la menace d'une crise énergétique, le CSR a lancé deux appels à la solidarité et à la cohésion en juin et en octobre. En outre, durant l'année sous revue, le CSR a discuté d'un projet jeunesse interreligieux dont la mise en œuvre est prévue pour 2024. Le CSR a élu son président et réélu son vice-président : Felix Gmür, président de la CES, et Montassar BenMrad, président de la FOIS, ont pris leurs fonctions pour deux ans, jusqu'à fin 2024.

6.4.4 Colloque des responsables des Églises membres pour les questions en lien avec l'islam

Le colloque annuel des responsables des Églises membres pour les questions en lien avec l'islam s'est déroulé en novembre 2022 à Bienne. Le matin, la directrice de l'association Tasamouh a présenté le travail de prévention contre l'extrémisme et d'intégration ; puis

Mathias Tanner, du service Migration des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, a présenté un rapport sur la prévention de l'extrémisme violent lié à l'islam, qui propose une vision stratégique pour la Suisse dont le groupe a débattu. L'après-midi, le groupe a commencé par visiter le cimetière musulman de Bienne ; ensuite, l'EERS a rapidement présenté l'étude en cours sur le baptême et la conversion pendant la procédure d'asile, et les étapes envisagées pour la suite ; les responsables ont apporté leur éclairage lié à leur pratique du dialogue interreligieux. Enfin, les participantes et les participants ont échangé sur l'évolution du domaine du dialogue interreligieux dans leurs Églises cantonales respectives.

6.4.5 Semaine des religions et Dialogue en route

L'EERS siège dans le groupe de pilotage de la Semaine des religions, un projet de la Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS-COTIS), et dans le comité de pilotage de Dialogue en route. Lors de sa réunion 2022, le groupe de pilotage de la Semaine des religions, organisée cette année du 5 au 14 novembre 2022 dans toute la Suisse, a discuté de son évolution.

Annexes

1. Publications de l'EERS

1.1 Appels, prises de position, réponses à des consultations

- L'EERS se joint à l'appel à partager une célébration œcuménique de prière en ligne le Mercredi des Cendres (2 mars 2022) proposé par la Communion mondiale d'Églises réformées, la Fédération luthérienne mondiale, la Conférence des Églises européennes, la Conférence mennonite mondiale et le Conseil méthodiste mondial. (1^{er} mars 2022)
- L'EERS condamne l'usage des armes meurtrières et s'associe à l'appel adressé au président russe par le métropolite Onuphre de l'Église orthodoxe ukrainienne du Patriarcat de Moscou, lui demandant de mettre fin à l'acte d'agression et à l'usage d'armes meurtrières contre l'Ukraine. (1^{er} mars 2022)
- L'EERS et la CES invitent, le 9 mars 2022, pendant que les cloches sonnent dans tout le pays à 10 heures, à prier pour la paix et à observer un temps de silence en signe d'union et de solidarité. (4 mars 2022)
- Prise de position du Conseil de l'EERS *10 questions – 10 réponses. Le don d'organes, un don de soi.* (16 mars 2022)
- Réponse du Conseil de l'EERS à la consultation au sujet de la modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) en vue de limiter les prestations d'aide sociale octroyées aux ressortissants d'États tiers. (3 mai 2022, en allemand uniquement)
- Réponse du Conseil de l'EERS à la consultation sur la modification de la loi fédérale sur le renseignement (LRens). (7 septembre 2022, en allemand uniquement)
- Réponse de l'EERS, de la CES, de l'ECCS et de la CCCR/S/RKZ à la consultation relative à la révision totale de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM) et de la convention administration passée entre la Confédération et les cantons concernant la reconnaissance des certificats de maturité. (20 septembre 2022, en allemand uniquement)
- Déclaration de la Communion d'Églises protestantes en Europe au sujet de la guerre en Ukraine, Conseil de la CEPE (18 mars 2022)

1.2 Publications

Le document intitulé *La paix est la réalité. Réflexions sur la guerre en Ukraine* (mai 2022) parle de l'engagement de l'Église en faveur de la paix, des aspects de droit international, et de la manière de gérer en Église, sur le plan pratique, l'arrivée de personnes réfugiées.

Le Conseil de l'EERS a également publié deux documents sur les conséquences de l'ouverture du mariage aux couples homosexuels : une synthèse au format « 10 questions – 10 réponses » en juin, et une étude éthico-théologique à l'automne.

Durant l'année sous revue, le secteur communication de l'EERS a envoyé en tout 23 communiqués de presse en deux langues. Il a rédigé 14 articles de blog au sujet de l'Assemblée du COE. Aucune conférence de presse n'a eu lieu en 2022.

1.3 Motions et postulats en cours d'examen

Motion concernant la suspension de l'Église orthodoxe russe du COE : déposée par Michel Müller et six cosignataires, transmise au synode d'été du 12 au 14 juin 2022 à Sion.

Postulat concernant l'aumônerie dans les milieux de la santé : déposé par Esther Straub et neuf cosignataires, transmis au synode d'été du 12 au 14 juin 2022 à Sion.

Motion concernant le Rapport de l'organe de médiation : déposée par Esther Straub et trois cosignataires, transmise au synode d'automne des 7 et 8 novembre 2022 à Berne.

2. Liste des membres du Conseil et des collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie

État au 31 décembre 2022

Conseil

Rita Famos, présidente (dicastère affaires présidentielles, y c. communication)
Esther Gaillard, vice-présidente (dicastère diaconie et aumônerie)
Daniel Reuter, vice-président (dicastère œuvres et organisations missionnaires)
Pierre-Philippe Blaser (dicastère valeurs et orientation)
Claudia Haslebacher (dicastère œcuménisme et relations extérieures)
Ulrich Knoepfel (dicastère culte et développement de l'Église)
Ruth Pfister (dicastère formation et culture)

Direction et chancellerie, organes de direction

Directrice : Hella Hoppe* (100 %)
Vice-directeur : Serge Fornerod
Chargé des questions juridiques : Felix Frey (50 %)
Collaborateur personnel de la présidente de l'EERS : Stephan Jütte (50 %)
Assistante administrative de la présidente : Nicole Freimüller (80 %)
Assistante administrative du Conseil : Pamela Liebenberg (70 %)
Assistante administrative du Synode : Helene Meyerhans (40 %)
Assistante administrative de la directrice : Eva Wernly (70 %)

Théologie et éthique

Directeur du secteur des questions théologiques et éthiques : Stephan Jütte* (50 %)
Chargé des questions théologiques et éthiques : Elio Jaillet (50 %)
Chargé des questions théologiques et éthiques : Frank Mathwig (100 %)
Assistante administrative : vacant (40 %)

Relations avec les Églises

Directeur du secteur des relations avec les Églises : Simon Hofstetter* (60 %)
Chargée des relations avec les Églises : Bettina Beer (50 %)
Chargée des relations avec les Églises : Tabea Stalder (70 %)
Assistante administrative : Anja Scheuzger (60 %)
Assistante administrative : Claudia Strahm (80 %)

Relations extérieures

Directeur du secteur des relations extérieures : Serge Fornerod* (100 %)

Chargé des relations extérieures : Damian Kessi (80 %)

Chargé des affaires publiques et de la migration : David Zaugg (100 %)

Collaborateur des affaires publiques : Tobias Rentsch (20 %, durée déterminée)

Chargé·e de l'œcuménisme : poste vacant (50 %)

Assistante administrative : Barbara Hirsiger-Lauber (20 %)

Assistante administrative : Brigitte Wegmüller (90 %)

Assistante administrative : Marion Wittine (70 %)

Services centraux

Directrice des Services centraux : Anke Große Frintrop* (90 %)

Responsable de la comptabilité : Lilian Fuchs (80 %)

Aide-comptable : Jacqueline Dähler (50 %)

Collaboratrice à l'accueil : Karin Beyeler (30 %)

Collaboratrice à l'accueil : Kathrin Boschung (50 %)

Collaboratrice à l'accueil : Mirjam Wild (60 %)

Communication

Directeur du secteur de la communication : Dominic Wägli* (90 %)

Collaboratrice communication médias : Michèle Graf Kaiser (80 %)

Collaboratrice communication médias : Denise Lachat (50 %)

Éditrice web et multimédia : Nadja Rauscher (60 %)

Créatrice typographe : Monica Schulthess Zettel (70 %)

**Membres de la direction élargie*

Organisations ayant leur siège à la chancellerie de l'EERS

Conseil suisse des religions (CSR) : Abel Manoukian, secrétaire général (40 %)

Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC) :

Anne Durrer, secrétaire générale (50 %)

3. Engagements dans des commissions fédérales

- Commission fédérale des migrations (CFM) : Christoph Sigrist
- Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE) : Frank Mathwig
- Forum de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) : David Zaugg